

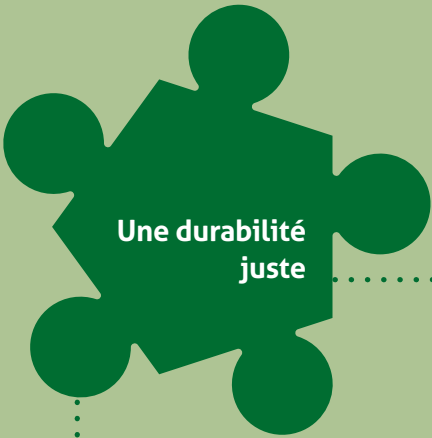
Une durabilité juste

Rapport de durabilité | 2022-2023

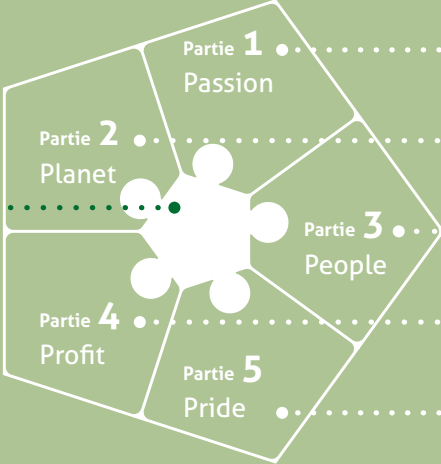
*« Nous sommes fiers d'être
une entreprise familiale
durable et dynamique,
qui parvient à combiner
stratégie claire, savoir-
faire unique, engagement
et croissance durable. »*



VANHEEDE.COM
ENVIRONMENT GROUP



Une durabilité
juste



Introduction

Notre écosystème	4
Reconnaissance de nos efforts	6
Nos chiffres clés 2022	7

Voici Vanheede

Environnement

Social

Volet financier

Gouvernance

9

43

73

89

105





À la veille de notre 55e anniversaire,
nous pouvons être **fiers** du chemin parcouru.

*L'objectif de l'économie circulaire est de maintenir **la valeur des matériaux** au plus haut niveau possible, le plus longtemps possible. La Belgique est leader en Europe en termes de taux et de qualité de recyclage. Vanheede contribue également en favorisant la prévention et le tri à la source. Nous **soulageons nos clients** en recherchant la meilleure destination pour leurs déchets, évitant ainsi qu'ils se retrouvent en dehors de la chaîne de valeur. Le législateur nous donne un coup de pouce supplémentaire. Plus nous produisons de matières premières vertes et d'énergie verte, plus nous contribuons à la décarbonisation. **Une économie sobre en carbone** est également une économie sobre en ressources.*

*De plus, nous voulons donner l'exemple. En évitant les impacts négatifs sur l'environnement et notre entourage. En accordant une plus grande importance à **la sécurité**. En abordant de manière proactive la directive RSE, qui obligera les entreprises européennes à partir de 2026 à rendre compte de leurs performances non financières selon les normes ESRS établies. En explicitant notre organisation et nos choix stratégiques dans **un manuel de gestion**, qui servira de guide pour les décisions futures.*

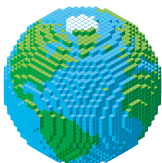
Nos employés passionnés sont le moteur de notre entreprise familiale. Grâce à leur engagement et à leur flexibilité, notre entreprise peut pleinement croître et innover, ce qui est une nécessité pour rester pertinente dans un monde circulaire. En plus de l'entreprise, nos solutions de traitement et nos sites se développent également. Dans un secteur à forte intensité de capital, **rentabilité et durabilité vont de pair**.

Nous sommes **fiers** d'être une entreprise familiale durable et dynamique, qui parvient à combiner stratégie claire, savoir-faire unique, engagement et croissance durable.

Nous attendons avec impatience la suite de notre parcours...

David Vanheede,
CEO Vanheede Environment Group

Notre écosystème



Dans une économie circulaire, les réserves de ressources limitées ne sont pas épuisées [1] et [2] et les déchets [6] sont entièrement réutilisés. L'énergie nécessaire à une économie circulaire propre est fournie par des ressources renouvelables [9], [10] et [11].

Selon le principe de la “**Waste Framework Directive**”, nous cherchons à ne pas produire [4] de déchets [3] ou à les réutiliser [5] autant que possible. Les flux de déchets [6] et [7] tout de même produits sont transformés en nouvelles matières premières vertes [11] et en énergie verte [9], [10] et [11]. En effectuant une collecte appropriée [12], un tri [13] et un recyclage [14] ou une incinération avec récupération d'énergie [15], nous en tirons une valeur maximale. L'enfouissement des déchets [8] est l'option la moins souhaitable et ne doit être utilisé qu'en dernier recours pour les déchets ultimes.

A Défis pour le monde

1 → 5

Plus nous produisons et consommons de ressources, plus le climat se réchauffera. **Une économie sobre en carbone est donc aussi une économie sobre en ressources.** De plus, une économie circulaire est également **une économie résiliente et adaptable**, ce qui permet de mieux s'adapter aux tendances et aux évolutions de l'environnement.

B Défis pour le secteur

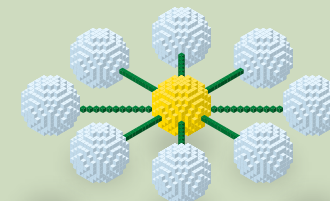
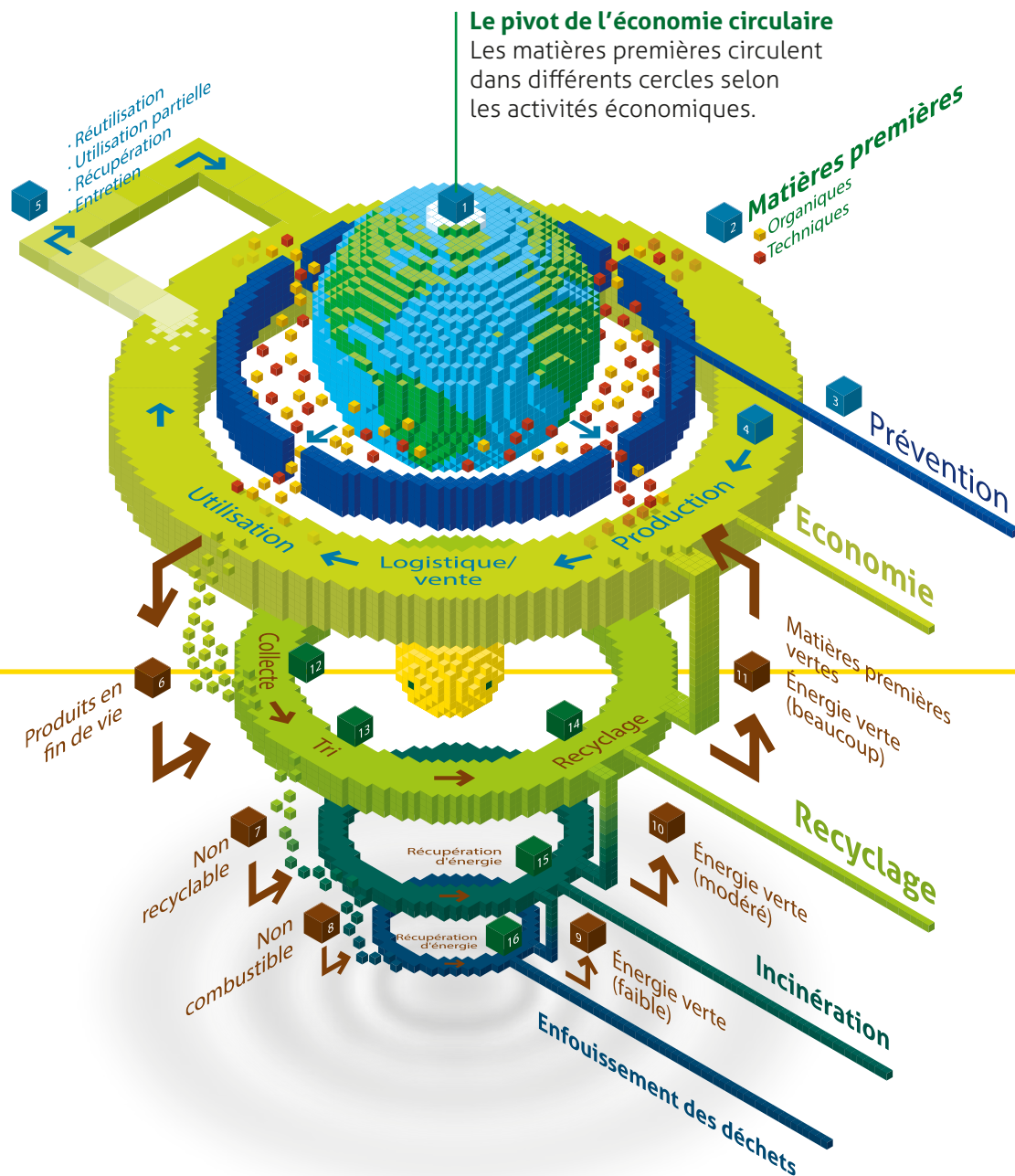
6 → 11

La quantité limitée de ressources exige de **préserver la valeur de ces ressources et de la maintenir au plus haut niveau possible**, le plus longtemps possible.

C Défis pour Vanheede

12 → 16

Vanheede, **un pivot dans l'économie circulaire.**



D Attentes de nos parties prenantes

- A Nous devons **assumer pleinement notre rôle au sein de l'économie circulaire.**
- B Nous devons adopter **une approche à faible impact.**
Nous évitons autant que possible les déchets (résiduels).
- C Nous devons **créer un environnement sûr et sain pour les personnes et la société.**

Reconnaissance de nos efforts

Certification en matière de qualité, d'environnement, de responsabilité sociale des entreprises, de sécurité et de stratégie



↑ Best Managed Companies Gold Label



← Grand gagnant du Global Cemfuels

En septembre 2022, **Vanheede Alternative Fuels** a remporté le prix **du meilleur fournisseur mondial de carburants alternatifs** lors du Global CemFuels à Lisbonne. Ce prix récompense l'excellence dans les projets et équipements de combustibles alternatifs de l'industrie du ciment à travers le monde. Avec **AlterCoal®**, Vanheede Alternative Fuels offre une solution circulaire et durable pour cette industrie.

Nos chiffres clés – 2022



98,51 %
de recyclage et
devalorisation



877
collaborateurs



199.852 KEUR
de chiffre d'affaires
consolidé



1.122.000 tonnes
de déchets collectés,
triés et traités



2.481
flux de déchets



1,7
déchets par adresse
de collecte



587.066 tonnes
de nouvelles matières
premières



73.631 MWh
de production
d'énergie verte, pour
21.038 ménages



60.660 tonnes
de CO₂e émises

54 kg CO₂e/tonnes
de déchets collectés,
triés et traités

305 tonnes CO₂e/mEUR
chiffre d'affaires

69 tonnes CO₂e/ETP



Partie **1**

Voici
Vanheede



Passion

Nous exerçons notre
métier avec passion !

Vanheede Passion en chiffres

2022	2021	2020	2019
Employés directement impliqués dans les projets d'innovation			
181	172	154	-
ETP au département R&D			
40	41	34	27



NOUS RÉALISONS NOS RÊVES

Chaque jour, nous continuons à construire une culture dynamique de collaboration, d'amélioration et d'apprentissage continu. Notre culture incite chaque employé à explorer de nouvelles idées et de nouvelles méthodes de travail, et à embrasser l'innovation en tant que valeur fondamentale.

Comment nous contribuons aux ODD de l'ONU



Pour maintenir notre position sur le marché, nous devons répondre de manière proactive aux défis environnementaux du futur et offrir une valeur durable à nos clients et à la société.

Vanheede Environment Group



Ce que nous faisons

Aujourd'hui, Vanheede propose à près de 20 000 clients - principalement des entreprises (B2B), des gouvernements et des intercommunales - une solution durable, efficace et économique en matière de gestion des déchets. **Nous jouons un rôle clé dans la réalisation de l'économie circulaire, en transformant chaque flux de déchets en nouvelles matières premières vertes ou en énergie verte, dans nos installations de traitement et dans des installations externes.** Ces matières premières vertes et cette énergie verte peuvent être utilisées pour fabriquer les produits durables et à faible impact de demain.



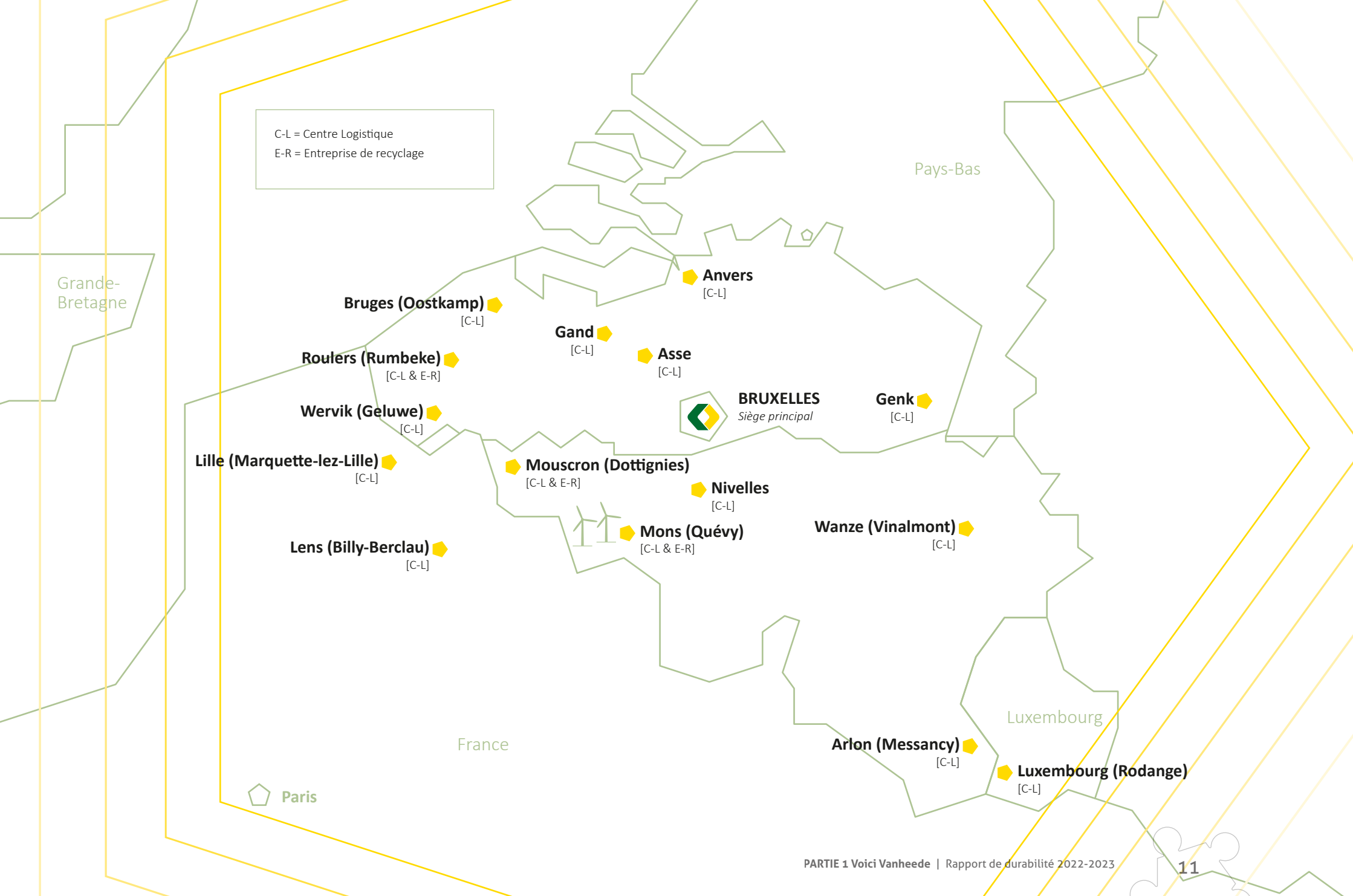
Qui nous sommes

Avec un chiffre d'affaires consolidé de **200 millions d'euros**, Vanheede Environment Group fait partie **du top 5 dans le Benelux et dans le nord de la France**. Le groupe emploie **presque 900 collaborateurs répartis dans 15 sites en Belgique, dans le Luxembourg et en France**.



Ce dont nous prenons soin

En tant qu'entreprise environnementale intégrée, Vanheede Environment Group gère **plus de 2.400 flux de déchets** sous la devise **« En route vers une économie circulaire, de manière durable »**. Chaque année, plus de 1 million de tonnes de déchets sont collectées, triées ou traitées. **Plus de 98%** de ces déchets sont **recyclés** ou valorisés. Nous produisons plus de **70 millions kWh d'énergie verte**, suffisamment pour alimenter 21.000 ménages et nous produisons plus de **580.000 tonnes de nouvelles matières premières vertes**.



Notre vision

En route vers une économie **circulaire**, de manière **durable**

Nous sommes engagés à créer un avenir meilleur et plus durable pour tous.

Vanheede souhaite être un leader dans la transition vers un monde circulaire où les ressources sont (ré)utilisées de manière responsable et efficace.

De plus, nous souhaitons également mener **nos propres activités de manière durable.**





Notre mission

En tant qu'entreprise durable, Vanheede Environment Group veut être un acteur à part entière de l'économie circulaire.

Nous offrons à nos clients les solutions les plus efficaces en matière de gestion des déchets, des matériaux, de l'énergie verte et de l'environnement. Une approche de qualité, professionnelle et innovante, avec une valeur ajoutée pour toutes les parties prenantes, est la norme.

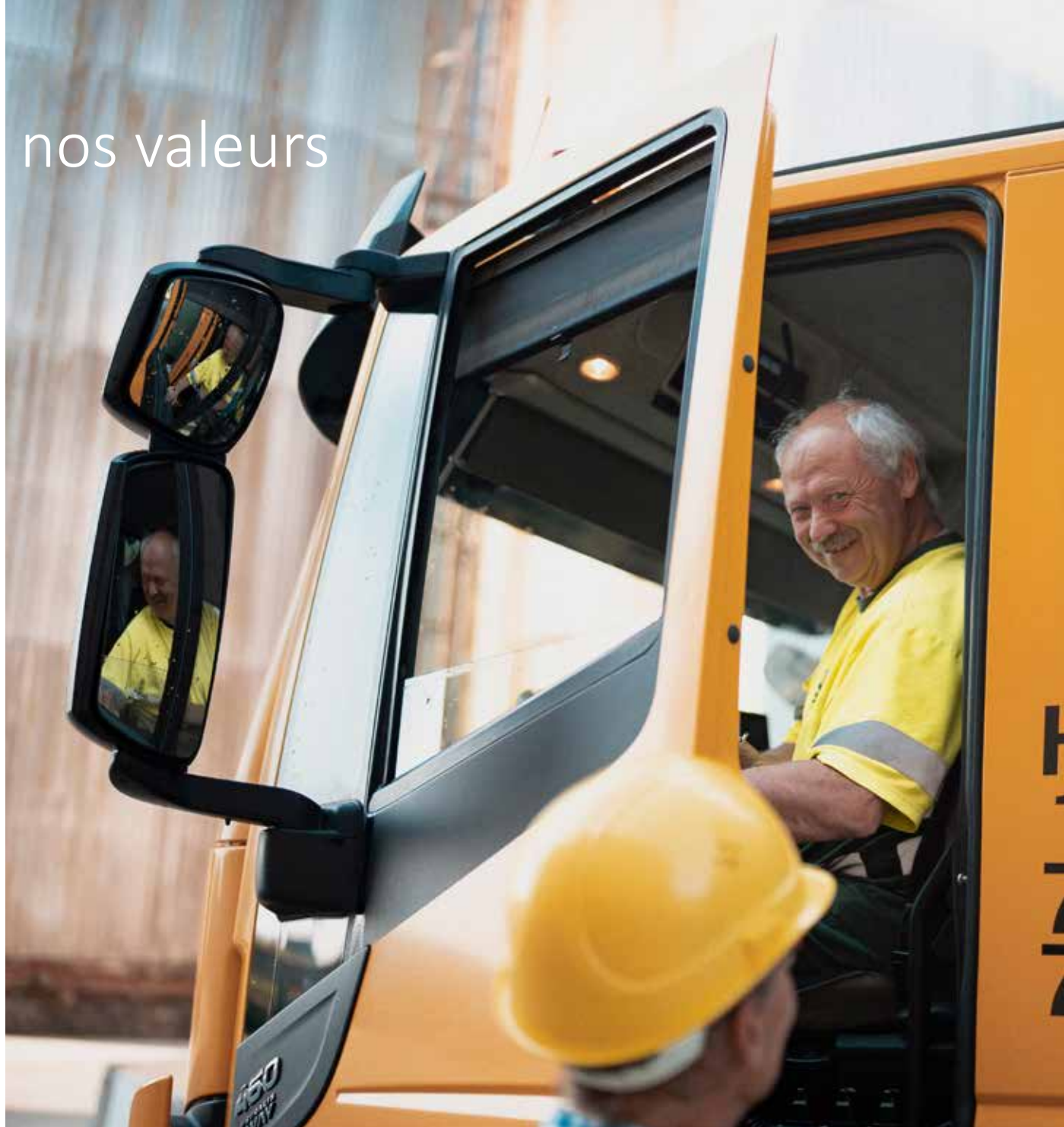
L'entrepreneuriat durable signifie qu'avec un impact négatif minimal et un impact positif maximal sur l'environnement, nous obtenons les meilleurs résultats pour nos clients, nos employés, nos actionnaires, l'organe administratif, le gouvernement, les sous-traitants, les fournisseurs, les banques et les assurances, les résidents locaux, les médias, etc.

Notre culture et nos valeurs

Notre culture, une force insoupçonnée

Vanheede Environment Group possède son propre caractère, sa propre culture. Depuis 1968, celle-ci est profondément ancrée dans l'entreprise. Les valeurs d'autrefois se reflètent dans la façon dont nous gérons l'entreprise aujourd'hui.

La culture Vanheede, portée par nos valeurs, est un fil conducteur pour chaque employé (potentiel). Nous aimons communiquer et informer, mais notre culture se reflète surtout dans la pratique quotidienne. Ainsi, notre culture d'entreprise est davantage nourrie et nous accompagne implicitement dans toutes nos décisions et activités.



Planet

Nous contribuons à la création d'un monde meilleur

Les matériaux héritent d'une seconde vie chez nous. Nous exerçons ainsi un impact positif sur le climat et notre environnement, aujourd'hui et dans le futur.



Passion

Nous réalisons nos rêves

Notre culture de créativité, d'entrepreneuriat, de numérisation et d'innovation est la source de l'engagement fort de nos collaborateurs.



People

Nous sommes une entreprise familiale

Le bien-être, la santé et la sécurité constituent des priorités absolues. Nous reconnaissons les talents et nous leur offrons toute latitude d'épanouissement, en toute confiance.



Profit

Nous œuvrons en faveur d'un avenir durable

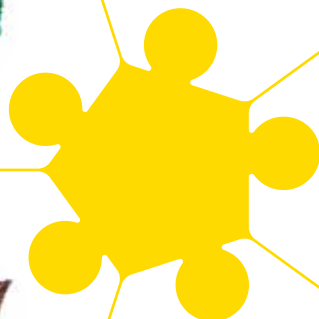
Chacun de nous fait la différence, pour la partie prenante, pour l'entreprise et pour lui-même. Ce gain est l'oxygène qui nous permet d'investir, d'innover et d'organiser intelligemment.



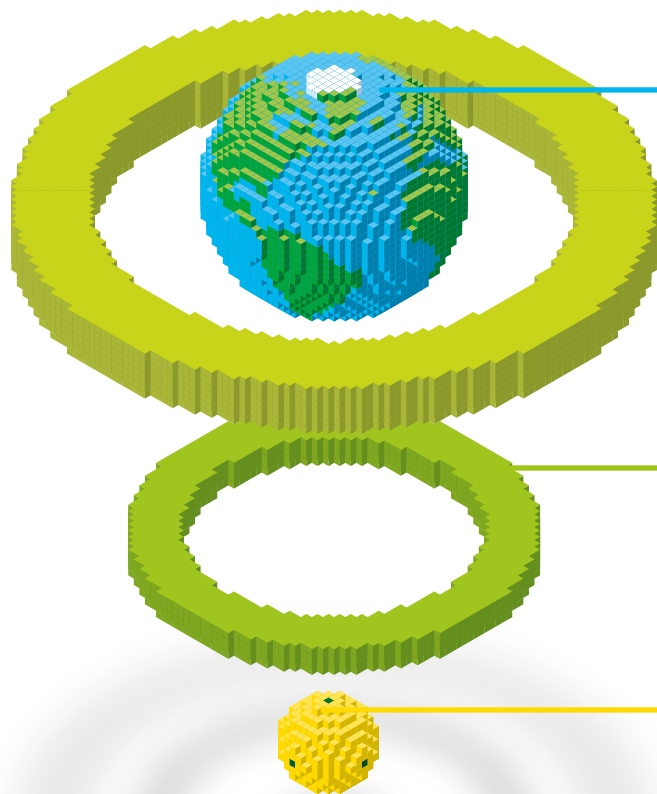
Pride

Nous sommes tous de fiers ambassadeurs de notre entreprise

Nous réalisons les ambitions dans le cadre d'une collaboration transparente. Nous restons ainsi fidèles à notre culture.



Dans quel contexte notre groupe entreprend-il ?



A Défis pour le monde

- 1 – Un entrepreneuriat durable et social
- 2 – De la problématique des matériaux à la solution climatique
- 3 – De nouveaux modèles d'entreprises dans l'économie circulaire
- 4 – Une évolution technologique et numérique de plus en plus rapide
- 5 – Résilience et flexibilité
- 6 – La législation européenne, un coup de pouce supplémentaire

B Défis pour le secteur

- 1 – Maintenir la valeur des matériaux au plus haut niveau possible, le plus longtemps possible
- 2 – Responsabilité Élargie des Producteurs

Pag 18

C Défis pour Vanheede

- 1 – Une organisation passionnée
- 2 – Des matières premières vertes de qualité supérieure

Pag 19

D Attentes de nos parties prenantes

- 1 – Nous devons assumer pleinement notre rôle au sein de l'économie circulaire
- 2 – Nous devons adopter une approche à faible impact. Nous évitons autant que possible les déchets (résiduels)
- 3 – Nous devons créer un environnement sûr et sain pour l'homme et la société

Pag 20

Défis pour le monde

1 – Un entrepreneuriat durable et social

La population mondiale croît rapidement, tout comme la pression exercée sur les ressources naturelles et l'utilisation de l'espace. Parallèlement, le niveau de prospérité augmente, ce qui amplifie l'impact.

Selon le principe économique du Donut, en anglais Doughnut Economics, il est souhaitable de rester dans les limites sociales et écologiques de la planète tout en répondant aux besoins de la société. Cela peut être réalisé, par exemple, en développant des modèles d'entreprises durables et circulaires, qui mettent l'accent sur la réutilisation des ressources et la réduction des déchets. Il est également important de veiller à une répartition équitable de la richesse et à la création d'un système économique stable qui ne dépend pas de ressources limitées.

2 – De la problématique des matériaux à la solution climatique

Les matériaux et l'énergie sont les deux faces d'une même médaille : l'extraction, le transport et la fabrication de biens à partir de matériaux entraînent des coûts énergétiques élevés, se traduisant par des émissions de CO₂. L'objectif de l'économie circulaire est de maintenir la valeur des matériaux au plus haut niveau possible, le plus longtemps possible. Ainsi, l'économie circulaire apporte une partie de la solution au problème climatique.

3 – De nouveaux modèles d'entreprises dans l'économie circulaire

Les modèles d'entreprises traditionnels de l'économie linéaire appartiennent au passé. Dans une économie circulaire, les producteurs doivent s'assurer dès la phase de conception que les matériaux reviendront dans l'économie en fin de vie, et le secteur du recyclage doit faciliter ces applications à haute valeur ajoutée. La réalisation d'une économie circulaire est une responsabilité partagée par tous.

4 – Une évolution technologique et numérique de plus en plus rapide

Les cycles d'innovation deviennent de plus en plus courts. L'émergence de nouvelles technologies telles que l'intelligence artificielle (IA), la blockchain et les réseaux 5G se déroule à une vitesse jamais vue auparavant. Dans un écosystème de start-ups et de scale-ups qui osent prendre des risques, les entreprises doivent pouvoir réagir rapidement et efficacement aux nouvelles évolutions technologiques et numériques afin de rester pertinentes.

Le saviez-vous... Si trois des secteurs industriels les plus émetteurs de CO₂ en Belgique - l'acier, le ciment et les plastiques - adoptaient une approche circulaire maximale, nous pourrions économiser 6,5 millions de tonnes d'émissions de CO₂ d'ici 2030.

Source: De Klimaatschok, Geert Noels, Kristof Eggermont & Yanaika Denoyelle.

5 – Résilience et flexibilité

Même si nous souhaitons vivre et entreprendre de manière plus durable et que des thèmes tels que le climat et la circularité gagnent en importance, il n'est pas évident de concrétiser ces ambitions dans un monde de plus en plus complexe et incertain. Nous avons déjà prouvé à maintes reprises par le passé que nous sommes résilients. Nous sommes convaincus que dans le futur, notre flexibilité et notre capacité d'adaptation seront encore mises à l'épreuve.

6 – La législation européenne, un coup de pouce supplémentaire

La "Waste Framework Directive" contient les concepts de base et les définitions liés à la gestion des déchets. Elle explique à quel moment les déchets deviennent des matières premières secondaires et comment faire la distinction entre les déchets et les sous-produits. La directive introduit également le principe du "pollueur-payeur" et de la "Responsabilité Élargie des Producteurs".

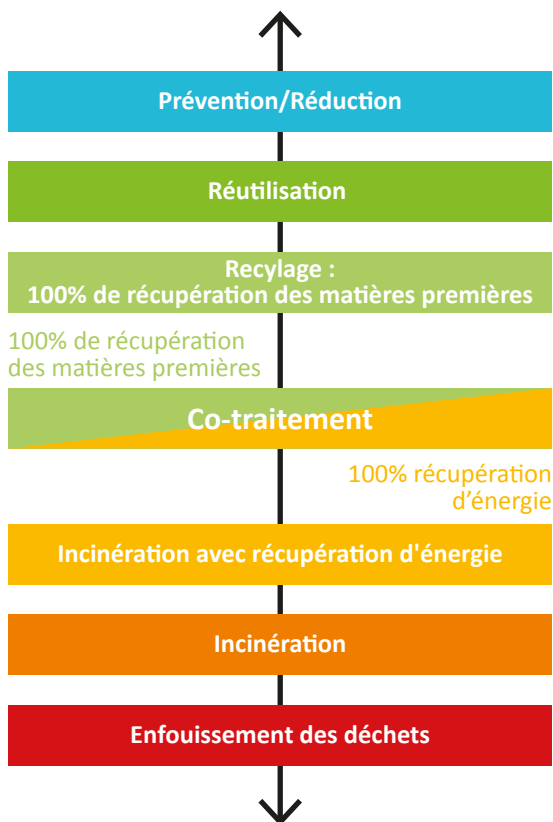
Défis pour le secteur

1 – Maintenir la valeur des matériaux au plus haut niveau possible, le plus longtemps possible

Selon le principe de la “Waste Framework Directive” ou de l’“Échelle de Lansink”, nous préférons ne pas produire de déchets. Cependant, si cela n’est pas évitable, nous cherchons à en tirer de la valeur grâce à la réutilisation, au recyclage ou à l’incinération avec récupération d’énergie. L’enfouissement des déchets est considéré comme l’option la moins souhaitable.

Chez Vanheede, le “co-traitement” occupe également une place en transformant les fractions de déchets résiduels telles que les plastiques non recyclables et les textiles en combustibles respectueux de l’environnement et en matières premières utilisées notamment dans l’industrie du ciment, de la chaux et de l’acier. L’utilisation de ces alternatives au charbon crée une utilisation 100 % utile de ces déchets. D’une part, il y a la valorisation énergétique grâce à la chaleur dégagée lors de la combustion, et d’autre part, les cendres restantes après la combustion constituent une matière première pure pour le ciment, la chaux ou l’acier.

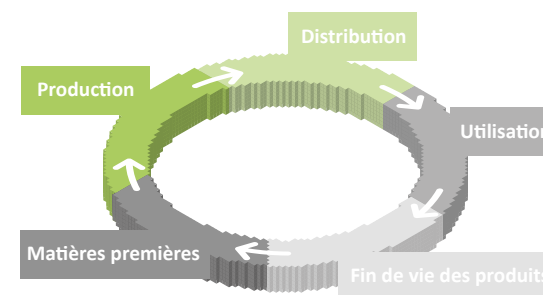
Utilisation économique des matières premières et de l’énergie



Élimination des déchets

2 – Responsabilité Élargie des Producteurs

La Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) oblige les fabricants à organiser et financer la collecte et le traitement de leurs produits en fin de vie. Cela les amène également à s’impliquer davantage dans la gestion de ces déchets, en recherchant des moyens d’intégrer à nouveau les déchets recyclés, les matières premières vertes, dans leur chaîne de valeur.



Consignation ↓



Défis pour Vanheede

1 – Une organisation passionnée

- **Une entreprise stable composée d'employés passionnés et motivés**

Nous sommes reconnus depuis 55 ans pour notre service soigné, apprécié et toujours fiable, ainsi que pour la flexibilité que nous offrons à nos clients fidèles et loyaux.

- **Le développement durable au cœur de nos activités**

Le traitement de chaque flux de déchets en matières premières secondaires et/ou en énergie a un caractère durable en soi, mais le fait de le réaliser de manière durable est tout aussi important pour nous. Nos cinq valeurs (Passion, Planet, People, Profit, Pride) sont au centre de chacune de nos actions.

- **Une approche innovante**

Notre propre département R&D dispose du savoir-faire nécessaire pour la conception et l'ingénierie de nos centres de tri et de traitement afin de les rendre aussi neutres en CO₂ que possible.

- **Une présence locale, une activité internationale**

En tant qu'entreprise, nous optons délibérément pour une approche globale avec un ancrage régional, tant au niveau des possibilités de traitement local que de l'alignement de nos services et activités sur les lois et réglementations locales. Nous voulons offrir des services environnementaux cinq étoiles.



- **One-stop-shop pour la gestion de vos déchets**

Nous accompagnons nos clients de A à Z dans la gestion de leurs déchets, du sac-poubelle et du conteneur poubelle à la benne à déchets et au Roll-Packer ; de la signalisation et du coaching en matière de déchets au reporting, quel que soit leur secteur.

- **Une gestion des déchets réussie et une satisfaction client élevée**

Nos clients organisent avec succès leur gestion des déchets avec tous les moyens disponibles, tels que notre signalisation, notre portail client myVanheede et notre appli Vanheede Plus. Ils gèrent leur dossier de manière très conviviale, qu'il s'agisse d'un seul site ou de centaines de sites !

2 – Des matières premières vertes de qualité supérieure

- **La garantie d'un recyclage maximal**

Notre département « Material Recovery » recherche une nouvelle destination durable pour tous les matériaux collectés, soit auprès de nos propres centres de traitement, soit en externe. Les collaborateurs du département assument un rôle indépendant dans cette démarche. Nous tenons également compte de la distance à parcourir.

- **Nos propres centres de tri et de traitement**

Nous investissons dans nos propres activités de tri et de traitement de déchets ménagers, de déchets organiques, de plastiques et de déchets à haut pouvoir calorifique. Nous garantissons une chaîne de valeur transparente pour nos propres déchets collectés et agissons en tant que partenaire de l'économie circulaire pour de nombreux autres collecteurs.

- **Des produits de haute qualité à faible impact**

Grâce aux connaissances et à la technologie dont nous disposons en interne, nous pouvons transformer les déchets en produits haut de gamme à utiliser comme nouvelles ressources vertes et/ou combustibles alternatifs pour l'industrie.



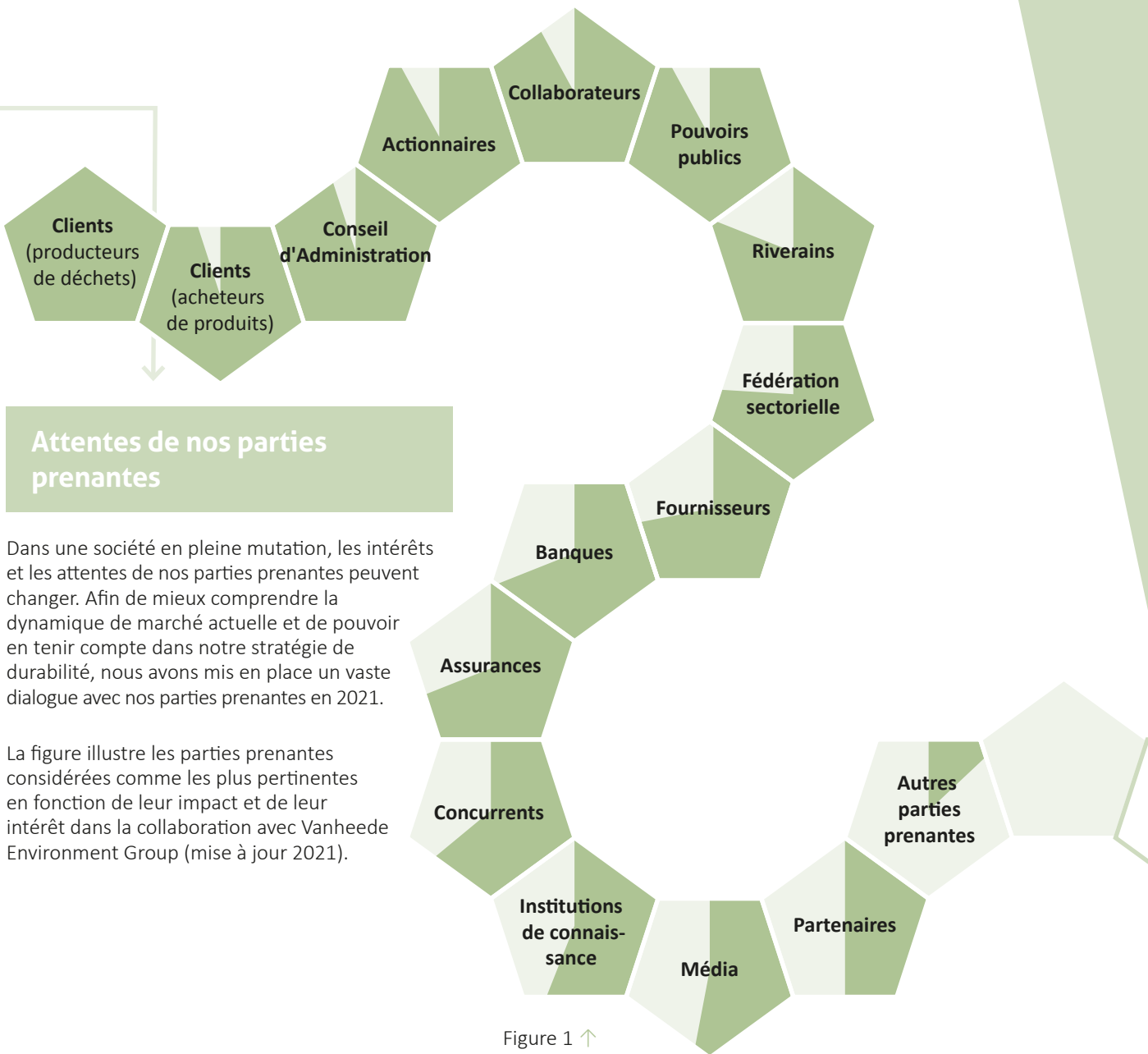
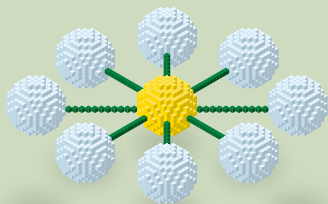


Figure 1 ↑



Les trois forces directrices sur lesquelles toutes nos parties prenantes s'alignent :



1 – Nous assumons pleinement notre rôle au sein de l'économie circulaire

Tant dans la collecte que dans le traitement des déchets. La valeur des ressources doit être maintenue au plus haut niveau possible, le plus longtemps possible. Nous devons donc être innovants dans le développement de services, de produits et de processus. Pour cela, nous utilisons de nouvelles techniques et technologies. Nous devons maximiser notre impact positif et notre valeur ajoutée.



2 – Nous adoptons une approche à faible impact

Nous évitons nous-mêmes autant que possible les déchets (résiduels). Nous devons nous efforcer d'utiliser de l'énergie renouvelable dans nos activités, et les produits que nous achetons doivent être de préférence fabriqués à partir de ressources vertes. Nous émettons le moins possible de CO₂ et nous donnons une destination verte à nos émissions. Dans le même temps, nous devons continuellement réduire l'intensité énergétique de nos activités. Nous devons également être attentifs à notre impact sur l'air, l'eau et la biodiversité. Nous devons minimiser notre impact négatif.



3 – Nous créons un environnement sûr et sain pour l'homme et la société

Il s'agit de l'homme au sens large : les employés, les clients, les voisins ou toute autre personne. Nous avons en effet un impact sur la société. Nous contribuons à la création d'emplois supplémentaires et au développement des talents grâce à la formation et à l'éducation nécessaires. Nous veillons à une diversité adéquate et évitons la discrimination. Nous nous efforçons d'avoir des clients satisfaits et des employés loyaux envers l'organisation.

Notre stratégie

Grâce à nos activités, nous contribuons à la création d'un monde circulaire

Nous sommes un prestataire de services environnementaux, actif dans la collecte des déchets, ainsi que dans le tri et le traitement des déchets en vue de récupérer des matières premières ou de l'énergie précieuses. De cette manière, nous souhaitons **continuer à augmenter notre impact positif sur l'environnement et notre entourage.**

Nous **soutenons nos clients au maximum vers une économie circulaire.** Dans notre ambition de devenir un acteur à part entière de l'économie circulaire, nous débarrassons nos clients, quel que soit leur secteur, de **tous* les déchets** présents dans leur entreprise ou organisation. Nous recherchons la meilleure destination pour leurs déchets, évitant ainsi que les déchets se retrouvent hors de la chaîne de valeur. Une attention particulière est accordée aux flux de déchets que nous trions et/ou traitons au sein de notre groupe d'entreprises, notamment les déchets organiques, plastiques, mixtes et spéciaux.

*Seuls les explosifs, les carcasses d'animaux et les déchets radioactifs ne font pas partie de notre portefeuille.

En route vers une
économie **circulaire**,

Collecte des déchets
Environmental Services

Tri et traitement des déchets
Recovery & Recycling

Production d'énergie durable
Renewable Energy



de manière
durable

Orienté réseau
Orienté client
Innovant

Nous menons nos activités de manière durable

Au sein de nos activités quotidiennes, nous cherchons à prendre en compte les limites de la planète et donc à **éviter notre impact négatif sur l'environnement et notre entourage**.

Cependant, pour nous, la durabilité va au-delà de la préoccupation pour l'environnement. La durabilité signifie également rester pertinent dans un monde et un contexte en constante évolution. **Grâce au développement durable, nous souhaitons continuer à croître sur le plan national et international et renforcer notre position en tant que leader sur le marché.**

Nous formons **un groupe intégré**, où nos Business Units sont soutenues par nos services de soutien. Cela nous permet de créer des synergies et d'exploiter au mieux notre expertise et nos ressources, de réagir plus rapidement aux changements et de saisir de nouvelles opportunités. De cette manière, nous pouvons offrir à nos clients des services plus larges et plus cohérents. En unissant nos forces, nous pouvons stimuler l'innovation et développer de nouveaux produits et services qui répondent mieux aux besoins de nos clients.

Collecte des déchets

Environmental Services

Nous proposons **des services de collecte des déchets et des conseils, la location de conteneurs et des services de transport** pour différents types de déchets, des déchets ménagers aux déchets spéciaux et dangereux. Nous proposons aux entreprises des solutions sur mesure pour la gestion des déchets, le recyclage et la durabilité.

Tri et traitement des déchets

Recovery & Recycling

Dans nos **installations industrielles de tri**, les flux de déchets mélangés sont automatiquement triés en différentes catégories en fonction de leur composition et de leurs caractéristiques. Nous récupérons ainsi des matières premières précieuses et réduisons au maximum les déchets destinés à l'incinération ou à la décharge. Dans nos installations de traitement, nous transformons les déchets en matières premières et en produits de qualité qui peuvent être réutilisés dans l'économie circulaire. Ce qui ne peut plus être converti en matières premières est transformé en énergie ou en combustibles alternatifs respectueux de l'environnement, en remplacement des combustibles fossiles.

Production d'énergie durable

Renewable Energy

Nous développons de **nouvelles technologies** pour convertir les sources d'énergie renouvelable en électricité, en gaz et en chaleur. Nous cherchons à **optimiser** les installations existantes et à explorer de nouvelles possibilités dans le domaine de l'énergie zéro carbone.

Orienté réseau

Dans notre ambition de promouvoir une économie circulaire, nous établissons **des partenariats solides à long terme** avec les gouvernements, les entreprises et les institutions. Au sein de notre organisation, nous accordons également une grande importance à la reconnaissance et à l'utilisation mutuelle de nos points forts. En tant qu'organisation résiliente et apprenante, nous travaillons constamment en mode collaboratif et nous apprenons ensemble, ce qui nous permet d'acquérir de nouvelles perspectives et de réorienter nos actions stratégiques si nécessaire pour atteindre nos objectifs. Au sein de notre réseau Vanheede, nous souhaitons **encourager et soutenir l'entrepreneuriat** chez chacun de nos employés, ce qui contribue à un sentiment d'appartenance. Étant donné que nos employés jouent un rôle crucial au sein de notre réseau, nous attachons également une grande importance à **leur sécurité, à leur santé et à leur développement**.

Orienté client

C'est grâce à nos clients fidèles que nous réalisons le plus grand impact. C'est pourquoi il est important de faire du contact avec les clients une priorité, d'identifier de manière proactive leurs questions et leurs besoins et de répondre à leurs attentes. **Notre approche orientée client** va de pair avec la garantie de **la qualité à tous les niveaux**. Nous misons quotidiennement sur la qualité de nos services et de nos produits en offrant à nos clients une solution globale adaptée et les meilleurs produits. Nous misons également sur la qualité de notre gestion d'entreprise et de nos processus. Nos processus efficaces nous permettent d'améliorer continuellement nos services et nos produits, tout en maintenant un haut niveau de satisfaction client.

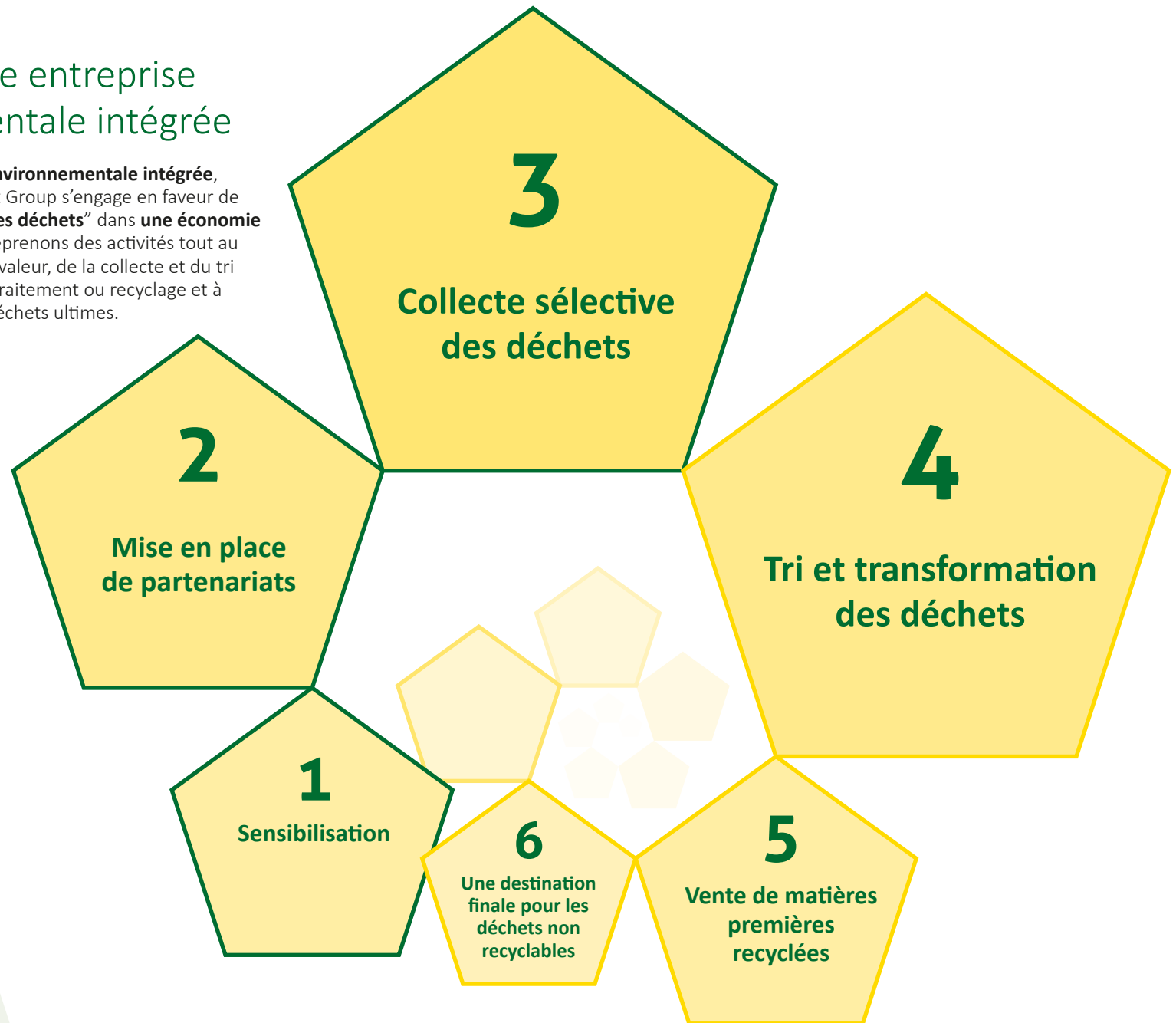
Innovant

L'**innovation** est depuis des années au cœur de notre stratégie : elle est le moteur de l'amélioration continue. Notre **assise financière solide** nous permet de répondre à deux défis majeurs dans le cadre de notre politique d'innovation : d'une part la pression croissante sur le climat et l'environnement, et d'autre part un monde en pleine mutation. L'innovation contribue à son tour à une croissance durable et à la création de valeur. Au cœur de cette croissance durable et innovante, nous considérons **la législation comme une opportunité**. La législation en constante évolution nous tient en alerte et nous encourage à continuer d'investir en permanence dans l'innovation. De cette manière, nous souhaitons être un leader en matière d'innovation et un partenaire solide de l'économie circulaire.



Vanheede, une entreprise environnementale intégrée

En tant qu'**entreprise environnementale intégrée**, Vanheede Environment Group s'engage en faveur de la "**gestion intégrée des déchets**" dans **une économie circulaire**. Nous entreprenons des activités tout au long de la chaîne de valeur, de la collecte et du tri des déchets à leur traitement ou recyclage et à l'élimination des déchets ultimes.



Notre modèle d'entreprise

1

Sensibilisation de nos clients et des gouvernements

Grâce à notre vaste connaissance des matériaux, des techniques et des marchés, nous jouons un rôle essentiel dans la sensibilisation à l'importance d'une gestion des déchets efficace et respectueuse de l'environnement, en mettant l'accent sur le tri à la source. En nous concentrant sur des segments de clients spécifiques, nous pouvons approfondir notre expertise et ainsi accroître notre impact.

2

Mise en place de partenariats auxquels nous pouvons apporter une valeur ajoutée concrète

Assumer notre rôle pour unir les acteurs essentiels de la chaîne de valeur – de la matière première, du producteur au consommateur – afin de mieux boucler la boucle des matériaux et d'identifier les problèmes ou les opportunités beaucoup plus rapidement.

3

Collecte sélective des déchets vers la meilleure destination

La collecte sélective des déchets dangereux et non dangereux, en mettant l'accent sur les déchets industriels, est l'essence même de notre entreprise. Nous proposons la gamme la plus complète de solutions de gestion des déchets pour répondre aux besoins de nos clients. Nous collectons tous les types de déchets, à l'exception des explosifs, des carcasses d'animaux et des déchets radioactifs.

4

Tri et transformation des déchets en matériaux alternatifs de haute qualité

Une fois collectée, une partie des matériaux nécessite encore un tri supplémentaire, ce que nous faisons dans nos propres lignes de tri industrielles. De cette manière, nous cherchons à récupérer des matériaux et des matières premières précieux à partir de flux de déchets mélangés. Lors du recyclage des déchets collectés, nous visons à atteindre le taux de recyclage maximal.

5

Vente de matières premières “vertes” recyclées et de qualité aux centres de traitement, entreprises de production, etc.

Un marché de vente dédié aux matériaux recyclés est essentiel pour la conservation durable des ressources naturelles. La demande de “contenu recyclé” de qualité continue d'augmenter, ce qui favorise davantage le recyclage et les opportunités économiques. Un marché de vente bien portant réduit également les émissions de gaz à effet de serre et empêche les matériaux recyclés d'être incinérés ou enfouis dans des décharges.

6

Une destination finale pour les déchets non recyclables, ou les déchets ultimes

Les déchets ultimes sont fournis aux transformateurs spécialisés pour un traitement ultérieur ou sont stockés dans une décharge à récupération d'énergie.

ANHEEDE.COM
ENVIRONMENT GROUP

Notre politique

En s'inspirant de référentiels tels qu'Ecovadis, ISO 9001, ISO 14001, VCA et Best Managed Companies, Vanheede Environment Group a élaboré un Code de conduite pour l'ensemble de ses collaborateurs et un certain nombre de règles administratives pour s'engager pleinement en termes d'enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance :

Code de conduite

Ce document décrit les attentes en matière de comportement des collaborateurs vis-à-vis de leurs collègues, responsables et de l'organisation dans son ensemble.

Politique RSE

Vanheede a intégré les principes de la Responsabilité Sociale d'Entreprise à sa stratégie et ses activités quotidiennes.

En tant qu'entreprise du secteur public et privé, son objectif dépasse la simple rentabilité. Elle contribue au développement de la société dans laquelle elle est active. Afin de contribuer au bien-être des différents segments de la société, elle entreprend des activités d'utilité sociale, écologique et économique, contribuant ainsi au développement durable de la communauté et de la société en général.

Politique environnementale

Vanheede s'efforce dans la mesure du possible de mener ses activités en minimisant son impact négatif et en maximisant son impact positif sur l'environnement, le climat et l'utilisation durable des ressources naturelles. En tant qu'entreprise environnementale, elle s'engage également en interne à travers une politique environnementale univoque impliquant l'ensemble des parties prenantes à tous les niveaux.

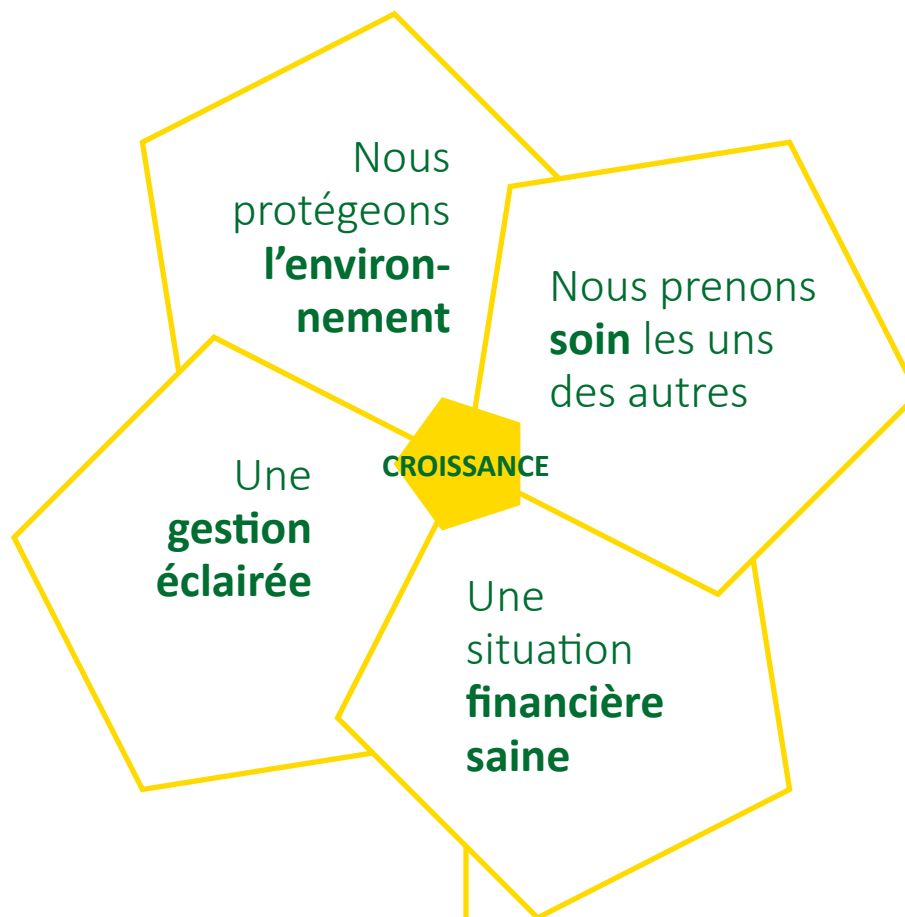
Politique d'achats durables

En tant qu'entreprise durable, Vanheede souhaite assumer sa responsabilité dans la chaîne d'approvisionnement sur la base d'une politique d'achats durables. La concertation et la coopération avec les fournisseurs et les clients débouchent sur une politique d'achat transparente, efficace et favorable qui améliore les processus de toutes les parties prenantes.



Nos objectifs

Parmi nos objectifs, la croissance est primordiale. La croissance au sens large du terme : nous souhaitons promouvoir une croissance économique durable. Dans cette démarche, nous tenons compte des aspects sociétaux et environnementaux afin de répondre aux besoins d'aujourd'hui, tout en préservant les possibilités des générations futures de satisfaire leurs besoins. Pour promouvoir une croissance économique durable, nous suivons les principes ESG (Environnement, Social et Gouvernance).



Nous protégeons l'environnement

En tant qu'entreprise leader dans la gestion et le recyclage des déchets, Vanheede Environment Group s'engage en faveur du développement durable et de la gestion environnementale. Notre politique environnementale décrit notre approche des défis environnementaux mondiaux et des responsabilités liées à nos propres activités, dans le cadre de la vision **"En route vers une économie circulaire, de manière durable"**. Cela renforce notre rôle en tant qu'acteur à part entière de l'économie circulaire.

Changement climatique

- Nous nous engageons à réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Nous visons **la neutralité carbone d'ici 2050**.
- Toute notre électricité doit provenir de sources vertes et renouvelables. **Nous utilisons exclusivement de l'électricité verte** dans l'ensemble de nos activités.





Utilisation des matériaux et économie circulaire

- Nous mettons nos principes en pratique chez nous. **Nous cherchons à recycler au maximum nos propres déchets et à réduire au maximum nos déchets résiduels.**
- Achats durables, maintenance, réparation et réutilisation. Nous souhaitons **maximiser la part de matériaux recyclés dans nos achats de biens** (conteneurs poubelles, bennes à déchets, fûts médicaux, sacs, etc.). **Grâce à une bonne maintenance et à notre propre service de réparation**, nous prolongeons la durée de vie de ces biens.
- Nos clients, un levier pour un impact positif maximal. **Nous souhaitons donner la meilleure destination possible aux déchets collectés chez nos clients**, en les orientant vers le recyclage et en réduisant ainsi la proportion de déchets résiduels au strict minimum.



Nous prenons soin les uns des autres

Nous souhaitons promouvoir la confiance et une collaboration sécurisée, aussi bien avec nos employés qu'avec nos clients, nos fournisseurs et la communauté.

Nos employés

- Des conditions de travail sûres, saines, agréables et durables pour nos employés. **Nous visons un Employee Net Promotor Score (eNPS) supérieur à 30.** Nous aspirons à **un lieu de travail sans accidents du travail.**

Les employés dans la chaîne de valeur

- Nous **respectons les droits de l'homme** dans notre chaîne de valeur.
- Nous cherchons à collaborer étroitement avec des entreprises de travail adapté afin de **contribuer à l'inclusion sociale et à la promotion de l'égalité des chances pour tous.**

Influence sur les communautés

- Nous souhaitons **sensibiliser** nos clients, nos employés et les générations futures à l'importance du tri des déchets.



Une gestion éclairée

Nous nous engageons à tout moment à travailler de la manière la plus efficace possible et à gérer l'organisation selon des principes de bonne gouvernance.

Structure de gouvernance

- La diversité de genre est respectée **au sein du Conseil d'Administration : les deux sexes sont représentés, avec un rapport d'un tiers - deux tiers.**

Innovation

- Nous souhaitons prévoir **un budget annuel d'investissement d'au moins 8% du chiffre d'affaires.**
- Nous souhaitons développer une culture dynamique de collaboration, d'amélioration et d'apprentissage continu, qui inspire chaque employé à explorer de nouvelles idées et méthodes de travail, et à **embrasser l'innovation en tant que valeur fondamentale.**

Clients et utilisateurs finaux

- Des clients loyaux qui sont des ambassadeurs de notre proposition. **Nous visons un Net Promotor Score (NPS) supérieur à 30.** Nous souhaitons fournir des produits répondant aux **exigences de qualité de nos clients.**



Nous souhaitons conserver une situation financière saine

Notre secteur présente une forte intensité d'investissements. Une base financière solide nous permet d'investir dans des solutions durables et de répondre aux normes et réglementations de plus en plus strictes en matière de durabilité. Notre bénéfice est l'oxygène qui nous permet de continuer à entreprendre.

Capacité financière

- Nous souhaitons maintenir **un ratio de liquidité d'au moins 1.**



Vous pouvez lire plus loin dans le rapport comment nous atteignons chacun de ces points/objectifs.

La famille Vanheede, la force motrice de notre groupe d'entreprises

L'histoire de Vanheede Environment Group est celle d'un entrepreneuriat ambitieux sur un marché en plein essor, mais complexe. **Une histoire de fierté, de passion et de responsabilité sociale.**

Herwig Vanheede et Claudette Descamps, les parents de David et Caroline, décidèrent en 1968 d'abandonner le secteur en berne du lin pour se consacrer avant la lettre à **la gestion des déchets**. Dès le début, l'optimisation et l'efficacité ont été des concepts importants en matière de gestion durable des déchets.

Dans les années 80, un cadre législatif clair a été mis en place pour la collecte et surtout le traitement des déchets. Les entreprises souhaitant innover dans le domaine du traitement des déchets pouvaient investir dans des usines de recyclage et ainsi étendre leurs activités **de la simple logistique au traitement et au recyclage des déchets collectés**.

Au cours de ces dernières années, notre entreprise a acquis une place importante au sein de **l'économie circulaire**. Notre secteur s'est avéré crucial afin de **boucler la boucle**. Les déchets doivent être traités, purifiés et valorisés pour être réutilisés dans l'économie manufacturière régulière, mais il est aussi important de les trier à la source afin de leur donner un nouvel avenir précieux.

Le caractère familial est fondamental pour le développement de notre entreprise. Les solutions durables et efficaces et l'attention portée au client sont toujours au cœur de notre culture d'entreprise.





Vanheede Environment Group est une entreprise familiale, entièrement détenue par la famille Vanheede. Les actionnaires sont réunis dans **l'Assemblée Générale des Actionnaires**.

À partir de l'Assemblée Générale des Actionnaires, **le Conseil d'Administration** a été nommé autorité administrative, les mandats d'administrateur restant exclusivement au sein de la famille Vanheede. Ce Conseil d'Administration est chargé de la direction stratégique de l'organisation. Le Conseil d'Administration sollicite, lorsque nécessaire, l'avis du **Conseil Consultatif**, qui comprend également des membres externes.



Les Business Units et les services de soutien forment un groupe fort

Nous formons **un groupe d'entreprises intégré** dans lequel les Business Units et les services de soutien jouent un rôle central et collaborent de manière optimale.

Nos **services de soutien** fournissent des services qui sont essentiels à chaque Business Unit et les assistent dans leurs opérations quotidiennes.

Nos **Business Units** sont des entités autonomes au sein de notre groupe. Elles ont leur propre vision et sont axées sur des activités et des marchés spécifiques. Ensemble, elles forment un groupe solide.

Chacune de ces Business Units dispose de sa propre organisation, avec son propre Business Unit Manager et sa propre direction, tous deux chargés de la gestion quotidienne. Nos Business Units se réunissent également lors de réunions de coordination pour discuter des intérêts communs ou contradictoires, en gardant toujours l'intérêt du groupe à l'esprit.

Commercial & Industrial Waste Management

s'est donné pour mission de soulager les organisations de leurs préoccupations en matière de gestion des déchets tout en créant une valeur ajoutée. La Business Unit soutient le client dans sa politique circulaire et dans la gestion des déchets sur site, recherche la solution la plus durable pour les déchets et assure les services logistiques.

Special Waste Management est spécialisée dans la prise en charge des organisations en matière de gestion des déchets spéciaux. Avec la qualité et la gestion des risques comme priorités, la Business Unit crée une valeur ajoutée pour les déchets collectés. L'objectif est d'effectuer ces activités avec un impact négatif minimal sur l'environnement, en mettant l'accent sur l'investissement continu dans la numérisation et l'automatisation.

Household Waste Collection est responsable de la collecte des déchets ménagers tels que les déchets résiduels, le verre, les PMC, le papier et le carton.

Recovery Facilities utilise des installations de tri innovantes pour trier les flux de déchets en fonction de leur composition. La Material Recovery Facility (MRF) mise sur la récupération de produits spécifiques à partir des DIB, tandis que la Plastic Recovery Facility (PRF) se focalise sur la

récupération de produits spécifiés par le client à partir de matières premières riches en plastique. Cela permet de créer de nouveaux produits et de maximiser la valeur des plastiques.

Plastic Recycling est responsable du processus de recyclage mécanique qui permet de purifier les plastiques contaminés (principalement des polyoléfines). Notre installation de traitement à la pointe de la technologie réduit les plastiques, les trie par polymère et par couleur, les nettoie en profondeur et les transforme en matières premières réutilisables.

Organics Recycling se concentre sur les meilleures solutions pour la gestion des déchets organiques, en veillant toujours à fournir une valeur ajoutée maximale et à minimiser l'impact environnemental. Elle désempalle et traite les déchets alimentaires pour en faire un amendement du sol et de l'énergie verte, produit de la biomasse et du compost, valorise les boues pour ses propres sites et pour des tiers, et assure la gestion et le traitement de l'eau.

Chemical Recycling produit des pellets qui remplacent la feedstock fossile dans les processus de production industrielle par la feedstock alternative. Au sein du processus de production des produits AlterCoal®, la R&D, les dernières technologies et la qualité sont au centre des

préoccupations. Les pellets sont fabriqués sur mesure afin de répondre aux exigences de composition physique et chimique requises par ce type d'industrie.

Landfilling vise à traiter correctement les déchets non circulaires en utilisant les meilleures techniques disponibles, de manière à ce qu'ils n'aient pas d'effets négatifs sur les générations futures. La Business Unit est divisée en trois activités principales : mining (exploitation d'argile), filling (enfouissement) et nature management (aménagement de la nature). En extrayant des ressources et en travaillant sur une zone naturelle, nous restituons également une partie à la nature et à la société.

Renewable Energies a pour objectif de permettre à Vanheede de rester indépendant du marché de l'énergie. Pour ce faire, la Business Unit mise sur la production d'énergie renouvelable pour l'ensemble de nos sites. Il s'agit de l'électricité, de la chaleur et du gaz, produits à partir des déchets organiques, de l'énergie éolienne et de l'énergie solaire grâce à la valorisation énergétique. De plus, elle offre au groupe une aide et un soutien dans le processus d'optimisation énergétique.





L'innovation, facteur d'amélioration

En innovant, nous relevons deux grands défis :

- D'une part, la pression sur notre climat et sur l'environnement ne cesse de croître. L'une des principales solutions à ces problèmes mondiaux : boucler la boucle des matériaux au sein de l'économie circulaire. En tant qu'entreprise, nous sommes en position privilégiée pour y contribuer.

Nous visons donc à avoir un impact positif dans un monde circulaire.

- D'autre part, le monde qui nous entoure change à une vitesse fulgurante, au niveau de la technologie, de la législation, de l'expérience client, des générations, etc. Nous devons nous montrer flexibles pour nous adapter.

Nous souhaitons rester pertinents de manière durable.

Nous invitons tous nos collaborateurs à réfléchir en termes de solution sur la manière dont nous pouvons nous préparer et nous adapter à des circonstances changeantes. Chacun peut développer ses idées au sein de notre entreprise. En effet, chaque idée est une innovation potentielle.



Notre processus d'innovation indique clairement les phases par lesquelles une idée doit passer avant d'être intégrée en tant que projet. En évaluant l'idée en fonction de notre stratégie d'entreprise, nous validons et maximons les chances de réussite.



Cinq programmes d'innovation liés à notre vision

Notre vision constitue le fondement de nos cinq programmes d'innovation. Deux d'entre eux sont directement liés à **"En route vers une économie circulaire"**, ainsi qu'à nos activités principales : la collecte, le tri, le recyclage et la valorisation des déchets, en vue d'une économie circulaire. Sous le principe **"de manière durable"**, trois programmes veillent à ce que nous restions une entreprise durable, également pour les générations futures. Pour cela, nous devons rester pertinents dans un monde qui évolue rapidement, mais aussi maximiser notre impact sur l'environnement et le climat.

**En route vers une
économie circulaire,
de manière
durable**





Circular Materials

L'objectif de l'économie circulaire est de dissocier la croissance économique de la production de matériaux utilisant des ressources naturelles. Nous contribuons à cela en recherchant et en adoptant les meilleures techniques de traitement pour certains flux de matériaux spécifiques, ainsi qu'en explorant des méthodes innovantes pour transformer ces déchets en produits de qualité.



Intelligent Supply Chain

La supply chain est un facteur clé de succès, qui contribue à la prospérité et à l'épanouissement de nos activités. Pour élever nos activités de supply chain à un niveau supérieur, nous misons sur une efficacité maximale de nos opérations sur site, mais aussi sur l'innovation dans les modèles de logistique inversée.



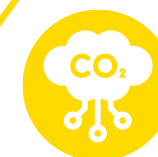
Venturi

Nous innovons afin de parfaire la transformation des processus Vanheede. Notre objectif : les transformer en processus efficaces de haute performance, dans lesquels les technologies numériques jouent un rôle dominant. L'architecture et la conception de cette transformation se réalisent en se focalisant sur le client et les employés, tout en recherchant constamment de nouvelles technologies.



Infrastructural Development

Pour assurer notre avenir de leader industriel et d'entreprise logistique et de traitement des déchets, nous prenons en compte les besoins, les plans et les rêves de toutes les parties prenantes sur nos sites. La réduction de l'impact, la priorité accordée à la santé et à la biodiversité sont profondément ancrées dans nos objectifs globaux.



Carbon-Smart Economy

Notre ambition : appliquer une vision économique sobre en carbone. Cette vision, réaliste et réfléchie, comprend une approche centrée sur le climat, afin de créer des systèmes énergétiques neutres en carbone. Ainsi, nous souhaitons investir dans des solutions respectueuses du climat qui peuvent réellement faire la différence.



Sous-programmes servant de terreau à l'innovation

Les programmes d'innovation sont les thèmes d'envergure, importants à long terme pour Vanheede Environment Group. Ils sont définis de manière large. C'est pourquoi des sous-programmes sont mis en place pour concrétiser les axes stratégiques et les **priorités**. De cette manière, l'objectif et le cadre de chaque projet sont plus fortement mis en valeur. La cohérence dans les choix et l'utilisation de la technologie, par exemple, est assurée à travers différents projets.







Partie 2

Environnement



Planet

Nous faisons preuve
de respect pour
l'environnement !

Vanheede Planet en chiffres

2022	2021	2020	2019
Émissions de l'entreprise (anthropogènes) (tCO ₂ e)			
60.660	56.494	-	-
% de recyclage & de valorisation			
98,51	95,94	64,62	94,21
Production d'énergie verte (mil. kWh)			
70	46	35	42
Flux de déchets par adresse de collecte (Benchmark: 1,5)			
1,7	1,86	1,76	1,60
Norme EURO moyenne de notre parc de camions			
5,66	5,65	5,60	5,21



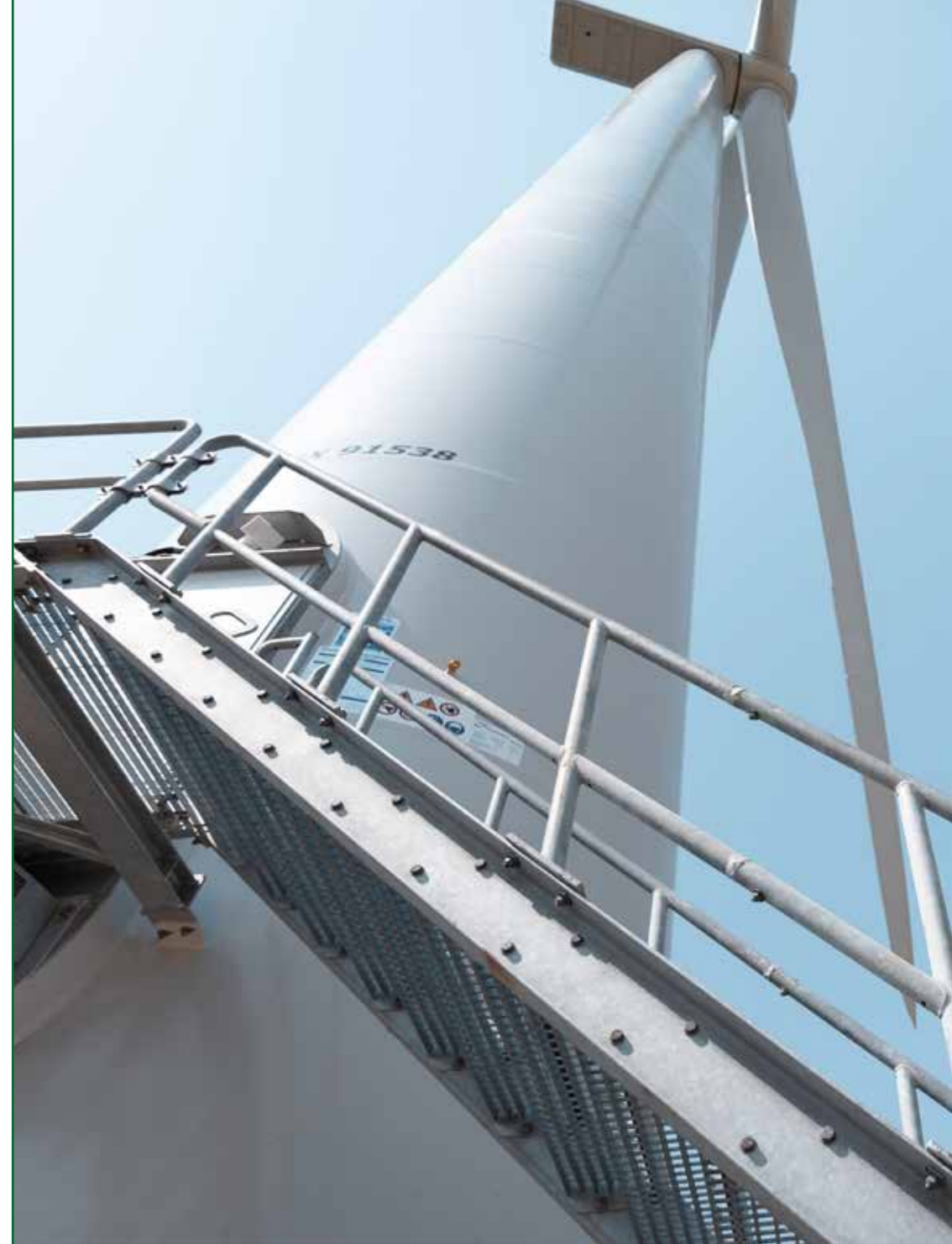
NOUS CONTRIBUONS À LA CRÉATION D'UN MONDE MEILLEUR

Les matériaux héritent d'une seconde vie chez nous. Nous exerçons ainsi un impact positif sur le climat et notre environnement, aujourd'hui et dans le futur.

Comment nous contribuons aux ODD de l'ONU



La prise de conscience de la façon dont il faut gérer les déchets et les matériaux avec un impact négatif minimal sur l'environnement est essentielle dans l'évolution vers une économie circulaire et sobre en carbone.



Leader en gestion environnementale durable

Notre **politique environnementale** décrit notre approche des défis environnementaux mondiaux et des responsabilités liées à nos propres activités, dans le cadre de la vision “**En route vers une économie circulaire, de manière durable**”. Cela renforce notre rôle en tant qu’acteur à part entière de l’économie circulaire.

Nous protégeons l’environnement

La préservation de notre environnement est un engagement partagé par tous les employés, tant internes qu’externes, à tous les niveaux de l’organisation, et constitue une condition de collaboration. Nous respectons la législation environnementale applicable. Nous utilisons une politique, des processus, des procédures, des normes et des systèmes pour une bonne gestion de nos aspects et de nos impacts environnementaux, afin de contrôler notre impact sur l’environnement et le climat, et de nous améliorer en permanence dans ce domaine.

Gestion optimale des ressources naturelles

Nous voulons opérer de manière durable, en utilisant les ressources naturelles de la manière la plus efficace possible. Cela signifie que nous privilégions autant que possible les ressources renouvelables ou inépuisables et que nous cherchons à éviter autant que possible l’utilisation de ressources non renouvelables. Nous sélectionnons soigneusement nos produits, processus et services pour que notre chaîne d’approvisionnement reflète nos objectifs de durabilité conformément aux exigences et aux réglementations. Nous sommes ouverts à l’amélioration continue et, lorsque des méthodes et des techniques plus sûres et plus respectueuses de l’environnement sont identifiées, nous les introduisons de manière responsable, dans la mesure du possible.

Sensibilisation pour un impact maximal

Nous veillons à ce que nos employés reçoivent une formation adéquate, qui leur permet de disposer des compétences nécessaires en matière de sujets et d’activités environnementaux. Nous encourageons activement une prise de conscience accrue et une culture d’engagement concernant la proposition, l’établissement et la réalisation de nos objectifs et de nos buts environnementaux et de durabilité. Nous communiquons notre engagement environnemental à nos employés, à nos clients, à nos partenaires du secteur, à nos fournisseurs et au grand public.



Comment nous relevons le défi climatique





Notre feuille de route vers une économie sobre en carbone

Vanheede vise une création de valeur responsable. Accroître la valeur consiste parfois à supprimer le surplus. De manière très pragmatique, appliquer ce principe à l'urgence climatique mondiale revient à porter un regard honnête et critique sur nos propres excès en tant qu'entreprise. En quoi nos activités, et par défaut les solutions que nous proposons à nos clients, sont-elles bénéfiques ou néfastes pour le climat mondial ? Comment atténuer notre impact négatif ? Comment augmenter notre impact positif ? Comment contribuer à une économie sobre en carbone ?

L'ambition de Vanheede est de maximiser l'impact climatique positif du secteur des déchets. En 2019, le lancement du programme Carbon Smart Economy a été la première étape pour concrétiser cet engagement. Le programme vise à mieux appréhender notre empreinte climatique et à favoriser des pratiques commerciales neutres en carbone. Le programme Carbon Smart Economy se subdivise en quatre sous-programmes : Modélisation carbone, Transition énergétique des processus, Transition énergétique des transports et Énergies renouvelables. L'objectif est de nous donner les moyens de prendre des mesures significatives pour réduire notre empreinte écologique en matière de processus et transport et d'aider nos clients à faire de même.



En 2022, nous avons commencé à rechercher un partenaire à long terme doté d'une solide expertise dans le domaine du climat et du développement durable pour soutenir la réalisation des objectifs de l'économie sobre en carbone. Nous voulions un partenaire qui nous aiderait à porter un regard honnête sur un sujet largement tabou – nos propres émissions. Nous avons choisi Greenfish, filiale d'Accenture, pour leur expertise approfondie sur tous les sujets en lien avec le développement durable et le climat. En comptabilisant et en déclarant les émissions de carbone, Greenfish a identifié nos principales sources d'émissions actuelles. En plus d'être instructif, le résultat est un appel à passer à l'action. **Les émissions attribuées à l'électricité achetée par Vanheede représentent quelques pourcents de nos émissions totales. Un tiers de nos émissions émanent des combustibles fossiles utilisés par les camions et autres véhicules. Fondamentalement, plus de la moitié de nos émissions proviennent de nos partenaires de la chaîne de valeur en amont et en aval, principalement de l'achat de biens d'usage et d'équipement.**

Il reste du pain sur la planche. Le besoin de collaboration tout au long de notre chaîne de valeur est évident. Nous nous efforçons d'appliquer une vision sobre en carbone, réaliste et réalisable, en utilisant une approche centrée sur le climat pour créer des systèmes énergétiques climatiquement neutres. Le

programme Carbon Smart Economy vise à insuffler un changement interne, mais aussi à inciter les autres entreprises de gestion des déchets à assumer une responsabilité croissante en matière de changement climatique.

L'intérêt de travailler avec un partenaire expert, c'est d'être confronté à la réalité scientifique de notre impact environnemental. À l'avenir, nous mettrons l'accent sur des objectifs ambitieux, mais réalistes, et des plans d'action concrets pour nous améliorer. Grâce à notre collaboration continue avec Greenfish, nous espérons nous engager de manière significative dans la transition vers une économie circulaire du carbone, notamment en développant des stratégies de mesure pour évaluer l'impact climatique de nos activités et produits.

Nous vous invitons maintenant à découvrir cette aventure en détails.

Le parcours de modélisation du carbone de Vanheede avec Greenfish, filiale d'Accenture

Qu'est-ce que cela signifie pour nous ?

Vanheede entend comprendre son impact climatique en calculant les gaz à effet de serre résultant de ses propres activités, lesquelles constituent son inventaire d'entreprise. Un inventaire des émissions d'entreprise comprend toutes les émissions de gaz à effet de serre dont une entreprise est directement et indirectement responsable. Sans l'entreprise, ces GES n'auraient pas été émis. Cet inventaire sera mis à jour annuellement pour refléter l'évolution des émissions, aidant ainsi Vanheede à les réduire efficacement.

Qu'est-ce qui a motivé Vanheede ?

La volonté sous-jacente de Vanheede de s'attaquer à son impact climatique se résume en trois points de contact tout au long de sa chaîne de valeur :

Qu'est-ce que cela signifie pour le secteur ?

Vanheede rêve de faire bouger les lignes dans le secteur des déchets en définissant des normes de déclaration et en cultivant de meilleures pratiques. Le secteur des déchets a un besoin urgent de normes de déclaration et de comptabilisation claires et uniformes en termes d'émissions de GES.

Qu'est-ce que cela signifie dans notre chaîne de valeur ?

Vanheede espère tirer parti de sa position unique dans le secteur des déchets pour inciter les partenaires de la chaîne de valeur en amont et en aval à s'engager et leur fournir des mesures qui les aideront, à leur tour, à réduire leur impact environnemental.

Que sont les GES ?

L'abréviation GES désigne les gaz à effet de serre. On entend souvent parler de CO₂, mais le Protocole de Kyoto, l'ancêtre de l'Accord de Paris, a reconnu formellement sept gaz comme étant à l'origine du changement climatique.

Le CO₂ étant néanmoins le plus important, tous les GES du Protocole de Kyoto sont exprimés en équivalents CO₂.

Comment avons-nous abordé cet exercice spécifique pour Vanheede ?

La première étape du parcours de comptabilisation et de déclaration de Vanheede a été de clôturer l’inventaire annuel des émissions de gaz à effet de serre de l’entreprise pour avoir une référence à laquelle comparer toutes les mesures futures. Cet exercice a été répété pour 2022 tout en rationalisant simultanément la saisie des données et en affinant les méthodes de calcul.

Mais commençons par prendre un peu de recul pour comprendre les défis de cet exercice, avant de nous plonger dans les résultats détaillés. Nous avons adopté une approche graduelle claire en parfaite adéquation avec l’organisation, fruit de nombreux ateliers et conversations intermédiaires.

« Dans le secteur des déchets, il n'y a pas de comptabilisation ni de déclaration uniforme des émissions de GES. Cette absence d'uniformité est principalement due à la complexité de la chaîne de valeur du secteur des déchets et à l'ambiguïté régnant autour des émissions imputables aux entreprises de traitement des déchets. Pour s'assurer de la solidité de notre approche et de son applicabilité à d'autres partenaires du secteur, l'inventaire des GES de Vanheede adhère étroitement au GHG Protocol. Pour appliquer ce cadre général au cas spécifique de Vanheede, un effort d'investigation important a été consacré à la compréhension de la chaîne de valeur de Vanheede et à l'identification de ses sources d'émissions matérielles. » – Kim Delvoye, Responsable Marketing & Communication

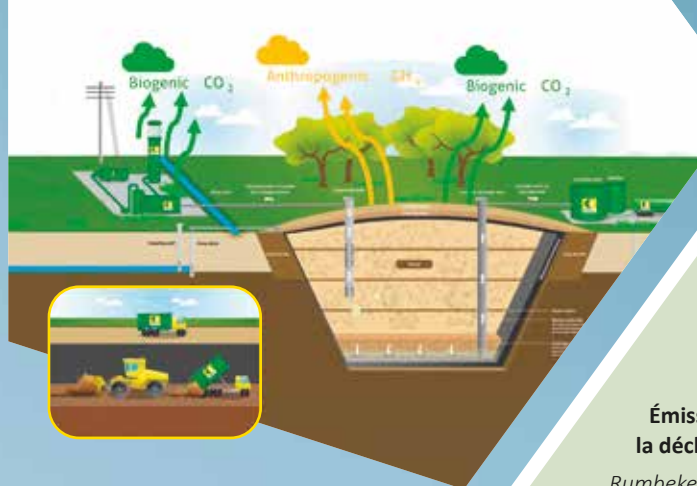
Définition du périmètre

Le périmètre d’évaluation assure une vision réaliste des gaz à effet de serre émis par une entreprise et sert les besoins décisionnels des utilisateurs, tant internes qu’externes. La définition d’un périmètre clair nous a aidés à définir ce que nous devons mesurer et signaler en fonction de certains paramètres.

Périmètre géographique Belgique & France	Année de référence 2021
Périmètre opérationnel 13 sites, 12 entités légales & 9 Business Units	Type d’émissions Émissions anthropogènes & biogéniques

Le périmètre de l’inventaire de Vanheede s’articule autour de quatre paramètres. **Sur le plan géographique**, l’inventaire d’entreprise se concentre sur les activités de Vanheede en Belgique et en France. **Sur le plan opérationnel**, 13 sites Vanheede ont été pris en compte, ainsi que 12 entités légales et 9 Business Units. Ces trois niveaux de déclaration se sont avérés complexes, mais primordiaux pour générer des informations exploitables au niveau du site, de l’entité légale, de la Business Unit, et prendre des décisions éclairées au niveau organisationnel le plus bas. 2021 a été choisie en tant qu’année de référence, sur la base de la disponibilité et de la représentativité des données (Vanheede a été faiblement impactée par la pandémie de COVID-19).

Les activités uniques de Vanheede, intrinsèquement liées à sa nature multidimensionnelle, ont posé plusieurs défis. La distinction entre émissions anthropogènes et biogéniques en est un bon exemple. Il a été tenu compte des émissions anthropogènes causées par l’activité humaine, mais aussi **des émissions biogéniques naturelles**, bien qu’elles aient été déclarées séparément. Ces dernières sont particulièrement pertinentes pour Vanheede en raison de ses activités d’enfouissement et de biométhanisation, ainsi que de son utilisation de biocarburants.



Émissions biogéniques et anthropogènes sur la décharge de Rumbeke

Rumbeke est le site de Vanheede consacré aux activités d'enfouissement. L'élimination des déchets dans les décharges génère des gaz d'enfouissement en raison de leur décomposition. Ceux-ci se composent principalement de CO_2 et de CH_4 . Dans des conditions naturelles, la décomposition aérobie (c'est-à-dire dans un environnement naturel où l'oxygène est présent) de la matière organique émet des émissions de CO_2 biogéniques. Or, l'enfouissement génère un environnement anaérobie (sans oxygène libre), qui est la conséquence directe de l'activité humaine. Les déchets organiques sont donc partiellement décomposés de manière anaérobie en **émissions anthropogènes de CH_4** . À Rumbeke, des conduites d'aspiration garantissent la capture de la majeure partie des gaz d'enfouissement (à un taux d'environ 95 %) pour les transformer en gaz naturel ou en électricité. Lors de la combustion aérobie dans un système de cogénération, le carbone capturé dans la matière organique se lie à l'oxygène et est libéré sous forme d'**émissions de CO_2 biogéniques**.

Cartographie et collecte des données

Le calcul des émissions de GES de Vanheede a nécessité la modélisation des activités de l'organisation et la collecte de données émanant de différentes sources. Il est le fruit d'un processus collaboratif impliquant des parties prenantes issues d'un large éventail de disciplines. L'ensemble du processus a suivi les cinq principes de pertinence, d'exhaustivité, de cohérence, de transparence et d'exactitude définis par le GHG Protocol.

Dans notre travail avec Vanheede, cela impliquait cinq étapes :

1.

Sur la base des discussions initiales avec l'équipe du projet, toutes les sources d'émissions **pertinentes** ont été identifiées. Ce qui revenait à examiner les sources d'émissions présentes sur tous les sites, mais aussi à examiner les sources d'émissions spécifiques à chaque site.

2.

Des visites de sites ont été organisées afin de mieux comprendre les activités de Vanheede, de cartographier clairement toutes les sources d'émissions spécifiques au site et in fine de garantir l'**exhaustivité**.

3.

Dans les différents départements de l'organisation, 19 personnes de contact ont été chargées de la collecte des données de 19 catégories d'émissions. L'implication des collaborateurs de l'ensemble de l'entreprise sensibilise les personnes de tous les services à l'exercice et aux données nécessaires, assurant ainsi la **cohérence** de la collecte des données pour les années à venir.

4.

Des entretiens ont été organisés avec chaque point de contact pour discuter des sources d'émission, garantissant l'utilisation des chiffres les plus **précis** et des données les plus granulaires.

5.

Nous avons en outre fixé des réunions de suivi pour discuter des lacunes et y apporter des solutions. Sur la base de ce contact étroit, toutes les hypothèses, approximations, extrapolations peuvent être divulguées de manière **transparente**.





Quid des déchets gérés par Vanheede ?

En vertu du GHG Protocol, l'entreprise déclarante est, en théorie, responsable de tous les produits vendus. Vanheede exerce toutefois un contrôle très différent sur ces émissions. Une distinction claire a été faite entre les émissions en fin de vie de produits qui n'existeraient pas sans Vanheede et ceux qui existeraient – indépendamment de Vanheede.

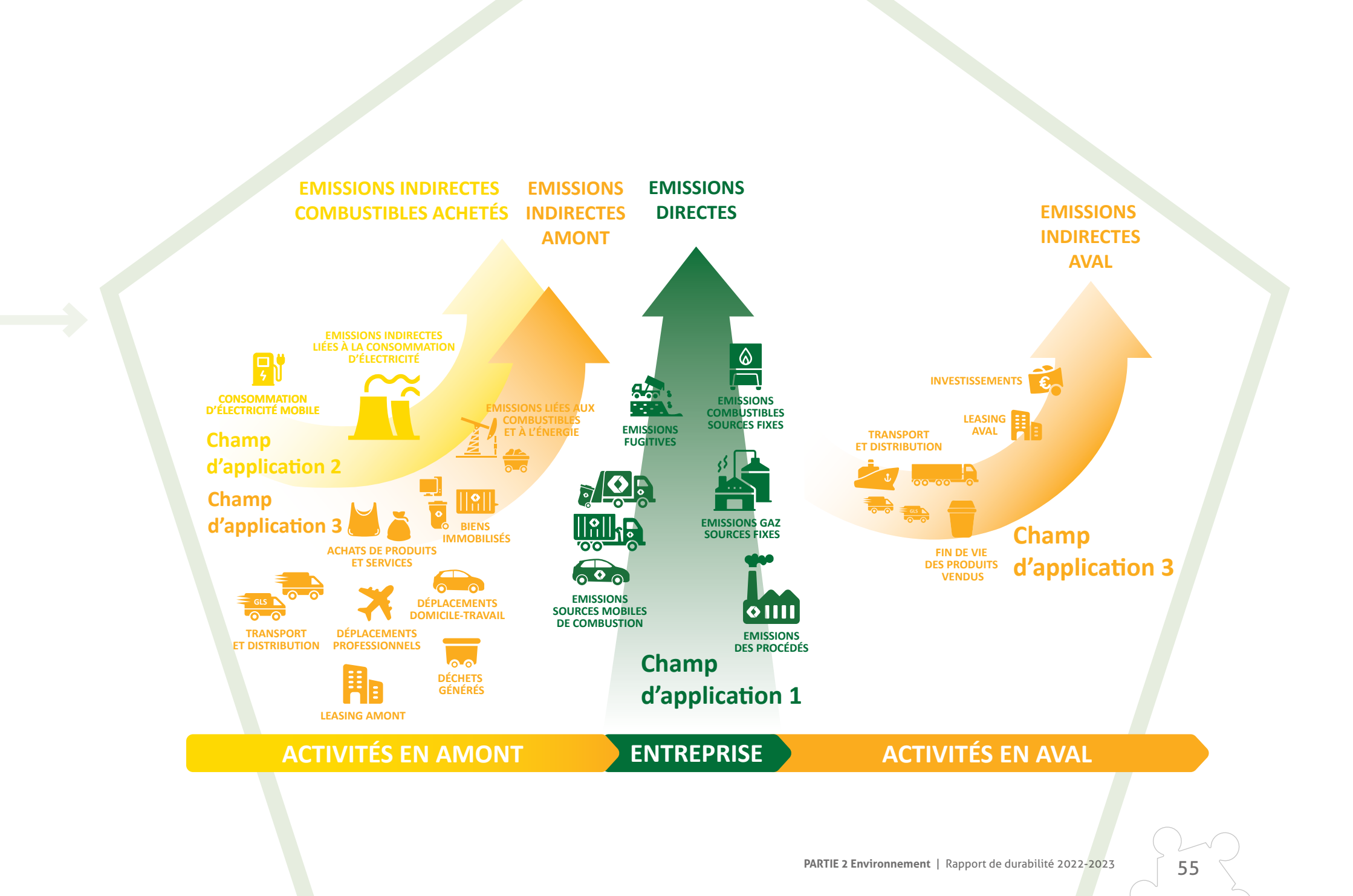
La première catégorie regroupe tous les produits essentiels aux activités quotidiennes de Vanheede, tels que les conteneurs, les sacs, etc. Les émissions de traitement en fin de vie de ces biens sont incluses dans l'inventaire. Tous les autres produits vendus – en substance les déchets collectés par Vanheede – sont exclus du périmètre de l'inventaire de l'entreprise. Les produits alternatifs, tels que AlterCoal, qui sont traités par Vanheede à partir de déchets générés par des entreprises clientes en amont sont exclus de l'inventaire stricto sensu. Sont également exclus du périmètre les autres déchets collectés triés par Vanheede et transportés vers des partenaires de traitement.

Inventaire d'entreprise : définir ce qui relève des champs d'application 1, 2 et 3

Les 19 catégories d'émissions identifiées comme pertinentes ont été regroupées sous le champ d'application adéquat en fonction des caractéristiques des sources d'émissions. Les champs d'application indiquent en outre le contrôle que Vanheede exerce sur ces émissions, du plus élevé (champ d'application 1) au moins élevé (champ d'application 3).

Le champ d'application 1 couvre les émissions de combustion de gaz et de carburant brûlé dans les actifs détenus par Vanheede (y compris les installations et les véhicules). Vanheede en est responsable et peut agir directement sur ces émissions par le biais de décisions stratégiques en passant aux véhicules électriques, par exemple. C'est aussi le cas des émissions du champ d'application 2, mais dans une moindre mesure. Vanheede est indirectement responsable des émissions émanant de la consommation d'électricité de ses installations et de ses véhicules, mais dispose toujours d'un effet de levier important grâce à son approvisionnement en électricité.

Plus bas dans l'échelle de contrôle, le champ d'application 3, les gaz à effet de serre émis par les fournisseurs et clients de niveau 1 de Vanheede. Compte tenu des accords contractuels de Vanheede avec ses fournisseurs et ses clients, l'entreprise dispose toujours d'un effet de levier important sur ses partenaires pour les inciter à réduire leurs émissions. En raison de la position unique de Vanheede dans la chaîne de valeur de la gestion des déchets, l'un des principaux défis consistait à déterminer les produits vendus – et leurs émissions en fin de vie – à attribuer à Vanheede. Dans le champ d'application 3, les investissements en immobilisations ont été regroupés dans une sous-catégorie distincte, le champ d'application 3b. Compte tenu des intentions de Vanheede d'investir massivement dans les années à venir, le levier de réduction de l'entreprise sur ces émissions est moindre en termes absolus. Les émissions des nouveaux bâtiments et installations relèvent néanmoins du champ d'application 3, mais la création d'une catégorie dédiée permet de justifier toute fluctuation importante d'une année à l'autre dans l'inventaire annuel des GES de l'entreprise.



ACTIVITÉS EN AMONT

ENTREPRISE

ACTIVITÉS EN AVAL

Les résultats et ce qu'ils peuvent signifier pour nous, les autres et la collectivité

Inventaire d'entreprise 2021 et 2022 de Vanheede*

Les données montrent que les émissions de l'inventaire d'entreprise de Vanheede s'élèvent à un total de 56 494 tonnes de CO₂e en 2021. Soit l'empreinte annuelle de 6 000 citoyens belges ou 30 000 voitures sur les routes belges.

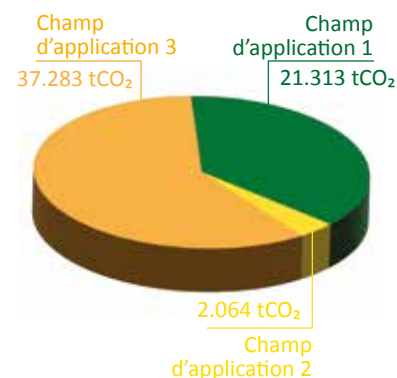
Un tiers de ces émissions émanent du transport de déchets par les véhicules de Vanheede (champ d'application 1). Les émissions attribuées à l'électricité achetée par Vanheede ne représentent que 4 % de l'inventaire (champ d'application 2). Les 57 % d'émissions restantes proviennent des partenaires de la chaîne de valeur en amont et en aval de Vanheede (champ d'application 3), principalement de l'achat de biens d'usage et d'équipement.

En 2022, les émissions de l'inventaire d'entreprise de Vanheede s'élèvent à 60 660 tonnes de CO₂e, soit une hausse de 10 % par rapport à 2021, l'année de référence. Deux principaux facteurs expliquent cela :

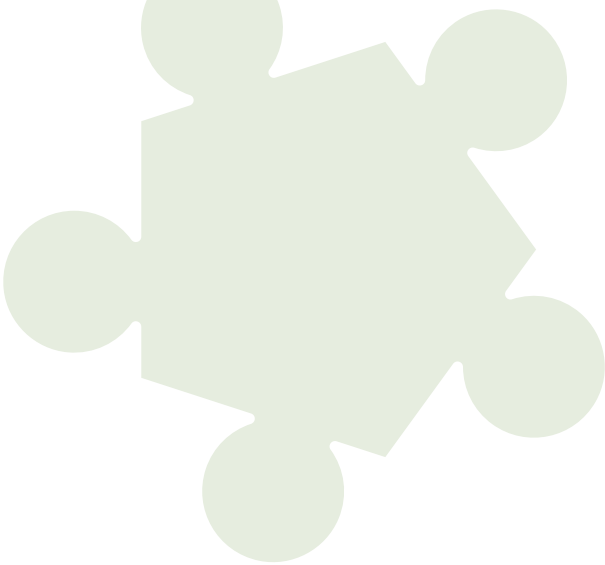
- Les résultats du champ d'application 1 sont supérieurs de 3 000 t CO₂ en 2022. Cette différence trouve son origine dans les émissions de l'installation de biométhanisation, plus précisément dans la valorisation du biogaz généré en gaz naturel. Ce processus a été lancé en août 2021. Les émissions des processus et les émissions fugitives sont donc sous-estimées pour cette année. Les chiffres de 2022 sont exhaustifs et représentatifs des 12 mois.
- En 2022, les résultats du champ d'application 3 sont supérieurs de 1 000 t CO₂, portés par une augmentation des achats et du traitement en fin de vie des biens consommables. Les sacs et petits conteneurs à usage unique sont plus fréquemment utilisés par les clients de Vanheede, ce qui se reflète deux fois dans le champ d'application 3, dans les émissions « cradle-to-gate » des produits et dans leur traitement ultérieur.

ÉMISSIONS PROPRES – Hotspots et potentiel de réduction

Les principales sources d'émissions ou hotspots seront au centre des efforts de réduction de Vanheede. C'est ici que les efforts de décarbonation peuvent avoir le plus grand impact. Pour Vanheede, les trois sources d'émissions les plus importantes sont la combustion de carburant dans ses camions, l'approvisionnement en marchandises et la logistique externalisée. Les leviers explorés par Vanheede pour réduire ces hotspots incluent, pour les camions par exemple, l'augmentation du mélange de biocarburants, la recherche de carburants alternatifs ou l'amélioration de la planification des itinéraires pour réduire le nombre de kilomètres parcourus. Les voitures de société ont déjà été décarbonisées grâce au passage aux véhicules électriques et à l'installation de bornes de recharge sur nos sites. Vanheede vise l'installation de 146 bornes de recharge d'ici fin 2025. Enfin, concernant les émissions liées à l'achat de biens, les mesures à l'étude incluent l'augmentation de la durée de vie des produits pour réduire la demande en produits neufs ou l'approvisionnement en biens fabriqués de manière plus durable, par exemple avec un contenu davantage issu du recyclage.



* Exigence de divulgation ESRS E1-6 : Émissions de GES brutes des champs d'application 1, 2, 3 et des émissions de GES brutes totales



AUTRES ÉMISSIONS – Déclaration uniforme pour analyser les performances du secteur

En dépit de grandes différences dans le secteur des déchets, le processus décrit ci-dessus (normalisé conformément au GHG Protocol) fait office de modèle pour aider nos pairs à évaluer leurs propres émissions d'inventaire. Les mesures d'intensité permettent, à leur tour, de comparer les acteurs du secteur des déchets. Des normes uniformes de comptabilisation et de déclaration faciliteront la prise de décisions éclairées, accélérant ainsi la transition vers une économie sobre en carbone.

TOUTES LES ÉMISSIONS – Au-delà de l'inventaire d'entreprise de Vanheede

L'inventaire d'entreprise de Vanheede comprend toutes les émissions de gaz à effet de serre dont Vanheede est directement et indirectement responsable. Sans Vanheede, ces gaz à effet de serre n'auraient pas été émis. C'est l'impact négatif sur le climat à l'état pur.

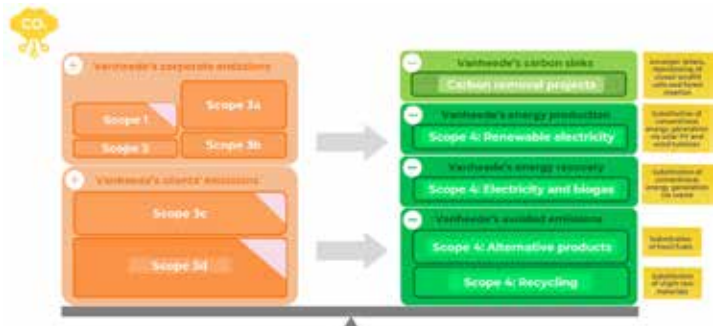
Vanheede n'agit pas pour autant dans le vide, mais plutôt comme un acteur central au sein d'une chaîne de valeur complexe. Les activités de Vanheede ont également un impact climatique positif dans la chaîne de valeur en aval.

Vanheede investit de l'énergie dans la collecte, le tri et le traitement des déchets, ce qui permet aux acteurs de la chaîne de valeur d'épargner des émissions. Sans Vanheede, ces gaz à effet de serre seraient encore émis. Vanheede agit comme un facilitateur pour éviter les émissions. Pour avoir une vue globale de l'impact climatique de Vanheede, il faut également tenir compte des émissions évitées.

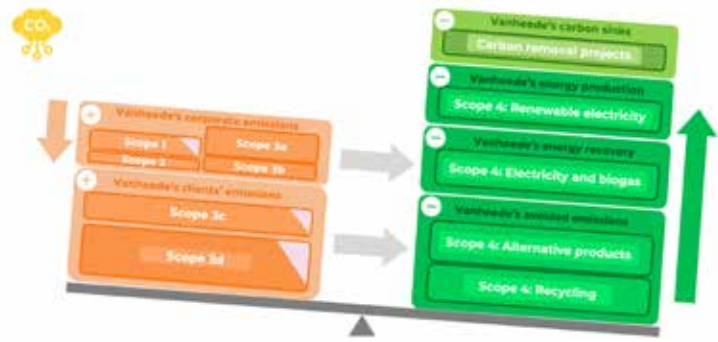
On distingue essentiellement deux grands flux d'émissions évitées.

Premièrement, les déchets que Vanheede traite elle-même en les transformant en produits finaux (p. ex. AlterCoal) ou intermédiaires (p. ex. AlterPlast). Ces produits se substituent aux produits vierges, réduisant ainsi les émissions du client. Deuxièmement, les déchets que Vanheede trie, mais ne traite pas elle-même. En permettant un processus de traitement plus efficace, le total des GES émis lors de l'élimination est réduit, diminuant l'impact climatique de l'ensemble de la chaîne de valeur.

Une prochaine étape consistera à évaluer le total des émissions de GES de tous les déchets qui passent. Par rapport au statu quo (si Vanheede n'existait pas), il sera tenu compte des émissions évitées de tous les flux de déchets. Ces chiffres donnent des informations précieuses pour les clients en amont et en aval de Vanheede, mais permettront également de calculer le véritable impact climatique « net » de l'entreprise.



↑ L'impact climatique de Vanheede



↑ Deux leviers pour obtenir un impact négatif net





Que nous réserve le futur ?

Au travers de ces trois axes, l'ambition de Vanheede est de maximiser l'impact climatique positif du secteur des déchets et de ses clients.

Les inventaires d'entreprise 2021 et 2022 de Vanheede donnent déjà un aperçu d'où se situe le principal potentiel de réduction pour nos propres activités. Cela nous permet d'évaluer stratégiquement le potentiel de toutes les opportunités de réduction et de les hiérarchiser en conséquence. Une feuille de route de réduction sera élaborée et servira de plan de la contribution de Vanheede au net-zéro. Vanheede a déjà initié la mise en œuvre progressive de certaines des mesures susmentionnées. Ce qui se reflétera dans l'inventaire des GES de l'entreprise des prochaines années.

Nous nous efforçons actuellement d'améliorer le suivi des données. Ces efforts combinés à de meilleures méthodes de calcul augmenteront la précision de l'inventaire des GES, année après année. Grâce à une communication transparente, Vanheede espère contribuer à des normes de déclaration claires et uniformes pour l'ensemble du secteur des déchets. Vanheede entend en outre relever le défi du calcul des émissions évitées grâce à ses activités. Cet aperçu net global permettra à Vanheede d'évaluer plus facilement l'impact potentiel des mesures de réduction, mais aussi aux clients d'évaluer leurs émissions résiduelles et de les aider à prendre des décisions éclairées pour les réduire.

« C'est un projet complexe, comportant nombre de défis, que nous avons mis en évidence pour la plupart. C'est normal, puisque l'aventure du carbone tient plus du marathon que du sprint. Pour Greenfish, il est essentiel de comprendre les motivations profondes de chaque organisation que nous accompagnons dans sa transition. Nos nombreuses conversations avec Vanheede nous ont convaincus que l'entreprise souhaitait aller au-delà de la réduction de son propre impact négatif. En effet, Vanheede regarde le calendrier de l'impact climatique à travers un prisme plus large. L'entreprise se rend compte qu'elle jouit d'une position unique pour insuffler la transition à l'intérieur du marché. Nous trouvons cela aussi admirable qu'inspirant et nous lui souhaitons d'atteindre cet objectif scientifiquement étayé dans son avenir sobre en carbone ! »

– Johanna Delmelle, Project Manager chez Greenfish, filiale d'Accenture

La meilleure destination pour vos déchets

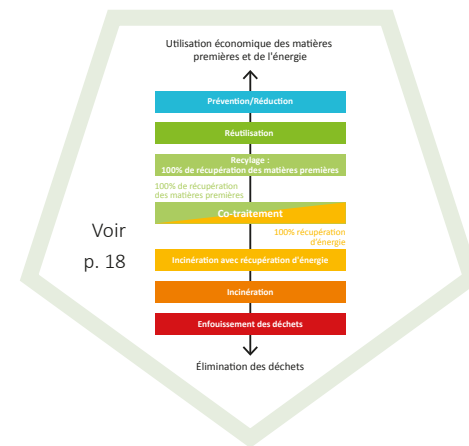
Les technologies environnementales jouent un rôle clé dans la gestion des défis environnementaux majeurs : changement climatique, raréfaction des ressources naturelles, déclin de la biodiversité. Vanheede s'attelle à faire évoluer les mentalités en matière de traitement des déchets et de transition vers une économie circulaire. Avec nos parties prenantes, nous nous efforçons de remanier les structures et processus existants. Grâce au Design-For-Recycling, nous assistons nos clients dès la phase de développement de leurs produits. Nous les aidons à réutiliser leurs matériaux recyclés en interne. En allant au-delà des solutions standard et en concevant notre propre technologie, nous misons sur le recyclage de qualité, les nouvelles matières premières et l'énergie durable.

En tant qu'acteur à part entière de l'économie circulaire, nous œuvrons depuis des années au tri optimal de différents flux de matériaux pour un recyclage de haute qualité en nouvelles matières premières.

Cet engagement ne concerne pas uniquement les déchets de nos clients, nous donnons également le bon exemple en interne pour nos propres flux de déchets. Nous mettons l'accent sur la sensibilisation et sauvons encore plus de flux de l'incinérateur grâce au tri à la source et au tri ultérieur.

En encourageant la prévention et la réutilisation des déchets, les entreprises peuvent réaliser des économies de coûts tout en contribuant à une société durable. La base de la gestion des déchets de l'UE repose sur la hiérarchie des déchets en cinq étapes, établie dans la directive-cadre sur les déchets. Cette dernière fixe un ordre préférentiel pour leur gestion et leur élimination.

- **Prévention** : éviter la production de déchets en agissant, par exemple, sur la conception du produit, le recyclage ou la réutilisation des matériaux
- **Réutilisation** des matériaux et produits
- **Recyclage** des matériaux et produits
- **Valorisation énergétique** : incinération des déchets avec récupération d'énergie
- **Enfouissement des déchets**



Ces étapes nous servent de ligne directrice pour optimiser nos activités commerciales, ainsi que celles de nos clients, et satisfaire aux objectifs de développement durable. Le respect de ce concept favorise en outre une image positive et une plus grande confiance des clients et parties prenantes.

Nous avons conçu une version adaptée de cette échelle incluant également le co-traitement. Vanheede transforme en effet les fractions de déchets résiduels, comme les plastiques et le textile non recyclables, en combustibles écologiques et matières premières destinés entre autres aux industries du ciment, de la chaux et de l'acier. L'utilisation de ces alternatives au charbon rend ces déchets 100 % utiles. Avec d'une part, la valorisation énergétique grâce à la chaleur dégagée lors de la combustion et, d'autre part, l'utilisation des cendres de combustion comme matière première pure pour le ciment, la chaux ou l'acier.

Seules quelques techniques offrent cette garantie de recyclage à 100 % des matériaux.



Propres flux de déchets

Nous donnons le bon exemple en traitant nos propres flux de déchets en toute connaissance de cause et en les triant de manière optimale.

17.104 tonnes de déchets

87,65% recyclés

- 16.309 tonnes de déchets ménagers et assimilés
- 795 tonnes de déchets dangereux et spéciaux

Valorisation maximale des matières de nos clients

Vanheede investit en permanence afin de pouvoir apporter une réponse proactive à des défis tels que l'importance du tri à la source, la prévention des déchets résiduels et le développement de nouvelles techniques de recyclage.

815.684 tonnes de déchets collectés

98,51% recyclés et valorisés

Sensibilisation

Vanheede sensibilise des segments clients spécifiques à l'importance d'une gestion des déchets efficace et écologique en mettant l'accent sur le tri à la source. Nous obtenons ainsi des matières premières de qualité supérieure. Nous aidons nos clients à atteindre leurs objectifs de développement durable en termes de gestion des matériaux

1,7 nombre moyen de flux de déchets par adresse de collecte

- benchmark sectoriel: 1,5

Vanheede s'engage en faveur de soins de santé durables

Développement durable et santé vont de pair et Vanheede l'a bien compris ! En mars, nous avons donc signé le « Green Deal Soins Durables » avec 150 organisations partenaires.

La réduction des émissions de CO₂ dans le domaine de la santé et l'utilisation durable et circulaire des matériaux sont les fers de lance du Green Deal Soins Durables. Vanheede s'est donc engagée à aider durant les trois prochaines années les organisations de santé participantes à réduire leur empreinte écologique et leurs émissions de CO₂ en proposant notre MedyBin, un conteneur approuvé par l'ONU pour les déchets médicaux à haut risque. Notre objectif est d'utiliser ce conteneur médical fabriqué à partir de matières premières 100 % recyclées chez nos clients et relations du secteur de la santé à la place des conteneurs médicaux fabriqués à partir de matières premières vierges. Sur la base du nombre de conteneurs fournis, nous pourrions exprimer le nombre d'équivalents CO₂ économisés annuellement et mesurer l'impact de ces actions en Flandre.

« Avec ce Green Deal, nous entendons aider nos clients du secteur de la santé à atteindre leurs objectifs de développement durable. Notre MedyBin, fabriqué à partir de matières premières 100 % recyclées, est une première étape. » - Frederik Van Braekel, Business Development Manager

MedyBin : notre conteneur en plastique 100% recyclé pour les déchets médicaux à haut risque

Depuis cette année, l'UZ Gent et Vanheede Environment Group collectent les déchets médicaux à haut risque dans des conteneurs en plastique 100% recyclé, premiers sur le marché européen. Cela réduit de 45% la quantité de CO₂ produite par rapport aux conteneurs fabriqués à partir de matières premières vierges. Chaque année, l'UZ Gent collecte 55 000 conteneurs médicaux, économisant ainsi 82 500 kg d'équivalents CO₂. Ce partenariat ambitieux est en ligne avec les politiques de déchets durables des deux entreprises qui se concentrent sur la réduction, la réutilisation et le recyclage des matériaux. Les conteneurs sont fabriqués à partir de plastiques collectés par Vanheede, qui les sépare par type et couleur grâce à des procédés de triage innovants, afin de les recycler en un composé que le fabricant de conteneurs peut immédiatement utiliser pour produire de nouveaux conteneurs.

« Dès le début du projet, nous avons opté pour un conteneur composé à 100% de matériaux recyclés. Cette ambition n'a pas facilité les choses. Il a donc fallu du temps pour trouver la bonne formule répondant aux exigences élevées d'un conteneur médical, mais cela en valait la peine. Le conteneur est désormais certifié UN et répond aux normes de qualité et de sécurité les plus strictes » -

Jeroen Blancke, Sales & Sourcing Supervisor





La circularité exige des partenariats

Vanheede Environment Group et Igepa Belux nv ont lancé un projet pilote en octobre 2022 pour collecter et transformer des plaques de polypropylène (PP) en produits circulaires. Les plaques de PP collectées auprès de clients test par Igepa Belux sont ensuite traitées par Vanheede. Le granulat produit par l'extrusion est principalement réutilisé pour la production de polymères circulaires utilisés pour des applications durables. Si ce projet pilote est concluant, il sera déployé à grande échelle sur le marché.



« La circularité demande de l'inventivité et de la persévérance. Nous devons fermer la chaîne de valeur des produits et cela pose de nombreux défis. Ce projet montre une fois de plus que, malgré ces défis, cela reste possible. En choisissant des partenaires avec la bonne attitude et qui n'ont pas peur de s'accrocher, nous pouvons relever les défis. En triant à la source et en veillant à la qualité du matériel PP collecté, nous sommes en mesure d'obtenir une nouvelle matière première de haute qualité. Ainsi, nous faisons un pas de plus vers une économie circulaire, de manière durable. » - David Vanheede, CEO Vanheede Environment Group



Entre Colruyt Group et Vanheede, la boucle est bouclée !

Le groupe familial Colruyt investit depuis plusieurs années dans des terres agricoles, notamment dans le but de les préserver, de continuer à investir dans les cultures belges et de lancer des projets (innovants) en collaboration avec les agriculteurs. Afin de préserver la fertilité de ses terres, Colruyt Group collabore avec Vanheede Biomass Solutions, qui leur a fourni plus de 1000 m³ de digestat au printemps dernier. Le digestat est un engrais organique certifié de qualité. Ce digestat a été épandu sur des terres situées dans le Hainaut.

Cette démarche démontre l'engagement de Colruyt Group à gérer ses terres agricoles de manière durable, en évitant l'utilisation d'engrais chimiques et en optant pour des produits naturels issus de déchets organiques.

De cette manière, Vanheede Biomass Solutions peut à son tour valoriser les déchets organiques de Colruyt Group en produisant du digestat, qui est ensuite fourni à Colruyt Group pour favoriser leur production agricole. Somme toute, il s'agit d'un bel exemple de circularité !

« La durabilité fait partie intégrante de l'ADN de Colruyt Group depuis de nombreuses années. Plusieurs projets sont en cours dans le domaine de l'agriculture pour continuer à y travailler de différentes manières, en collaboration avec les agriculteurs. La fertilisation naturelle a également une grande importance : nous sommes ravis de pouvoir l'appliquer concrètement grâce à notre partenariat avec Vanheede Biomass Solutions. » - Saskia De Block, Colruyt Group



Notre nouvelle ligne de tri favorise la circularité

Un nouveau bâtiment a été construit sur notre site de Rumbeke pour accueillir une ligne de tri automatisée (Material Recovery Facility), qui sépare les déchets d'entreprise en matériaux recyclables et non recyclables. Cela permet de sauver davantage de matériaux recyclables de l'incinérateur et de contribuer à une économie plus circulaire. Les matériaux recyclables triés sont stockés dans des silos avant d'être acheminés vers des producteurs de matières premières.

Un nouveau bâtiment sera construit pour centraliser les différents bureaux, salles de réunion, cantines et vestiaires et sera relié aux lignes de tri par une passerelle, offrant une voie de passage sécurisée. Un parking plus grand sera également aménagé pour les employés et les visiteurs. Un nouveau plan de circulation a été mis en place sur le site, avec une zone de chargement et

de déchargement déplacée et une vaste zone de parking pour les camions, permettant un contrôle automatisé de l'entrée des véhicules et la régulation du trafic.

Le voisinage profite également de ces améliorations car toutes les activités de tri, de chargement et de déchargement se déroulent désormais à l'intérieur, réduisant ainsi les nuisances sonores, olfactives et de poussière dans l'environnement. L'aménagement d'une zone de parking pour les camions a également réduit les temps d'attente sur la voie publique et la révision du plan de circulation a amélioré le flux de circulation sur le site, ayant un impact positif direct sur les environs immédiats.



Notre unité de biométhanisation au service de l'économie circulaire

Capacité annuelle d'injection de biométhane dans le réseau ORES :
50 GWh
• de quoi couvrir les besoins de 8 500 habitants

A Quévy, notre unité de biométhanisation contribue à l'économie circulaire en valorisant les résidus organiques en biogaz que nous valorisons soit en production d'électricité et de chaleur via des moteurs de cogénération ou en l'injectant directement sur le réseau de gaz naturel après un traitement. Si la biométhanisation est un processus naturel, son exploitation industrielle nécessite des expertises technologiques multiples pour maintenir une production constante de biogaz malgré les fluctuations saisonnières des

intrants. Nos quatre digesteurs garantissent une production de biogaz en continu. En fin de processus, le digestat est utilisé comme fertilisant naturel sur les champs, remplaçant ainsi les engrais chimiques.

« Dans la continuité de nos projets tournés vers la circularité et la durabilité, nous étudions la possibilité de liquéfier notre CO₂ afin de le livrer à l'industrie d'abord et, à terme, dans le domaine alimentaire, par exemple pour l'injecter dans les boissons gazeuses. » - Julien Pozza, Business Unit Manager

Une nouvelle vie pour les palettes en bois

En 2022, Vanheede Environment Group a pu récupérer 614 tonnes de palettes des déchets de bois. Les palettes sont recommercialisées par le biais de nos partenaires et, le cas échéant, préalablement réparées conformément aux normes imposées. En récupérant des palettes, nous économisons beaucoup de matières premières et évitons les émissions de CO₂.

Alors que la guerre en Ukraine entraîne une pénurie de matières premières, réutiliser des produits, c'est diminuer notre dépendance. Nous misons de plus en plus sur la réutilisation pour les palettes, mais aussi pour les autres flux. À l'instar des déchets électroniques et des pneus.

« Une économie circulaire vise avant tout à économiser les matières premières et à maintenir les produits dans leur cycle de vie le plus longtemps possible. La réutilisation ou le reconditionnement des produits et le recyclage des matériaux le permettent. La récupération des palettes s'inscrit parfaitement dans cette vision circulaire. » - Judith De Koninck, Material Recovery Specialist



Réduction de notre empreinte écologique

La collecte, le tri et le traitement des déchets constituent nos principales activités. Nous essayons de les organiser de la manière la plus durable possible afin de limiter notre propre consommation et notre impact environnemental.

Le changement climatique

- **L'électrification** de nos camions et voitures particulières
- **La consommation d'électricité** des processus de production
- **Les émissions de CO₂** du transport et des processus de production
- **Le détournement du méthane (CH₄)** vers nos moteurs au biogaz



La pollution

- **La limitation des nuisances** (poussière, bruit) pour les riverains
- **La pollution de l'eau, de l'air ou du sol** est évitée
- La délimitation des installations limite **les poussières** et **le dégagement de substances nocives**



L'eau et les sources marines

- **La consommation** d'eau est évaluée en permanence
- Les sites sont pavés et couverts pour éviter **les infiltrations d'eaux usées**



les principaux axes d'actions

L'usage des matériaux et l'économie circulaire

- Nos **propres déchets**



La biodiversité

- Nous contribuons à la biodiversité et au renforcement des **écosystèmes**



Consommation d’eau maîtrisée

Eau du robinet dans la consommation totale d’eau
74%
• 8.793 m³ de consommation d’eau du robinet
• 3.069 m³ de consommation d’eau de pluie
• 45.000 m³ d’eau épurée

Vanheede Environment Group utilise de **l’eau du robinet** pour sa consommation quotidienne. Nous avons toutefois pris des mesures de réduction de cette consommation en utilisant par exemple de **l’eau de pluie** pour les chasses d’eau des toilettes et le lavage de nos camions. Sur nos sites, lorsque l’entrepôt n’est pas couvert, les eaux de pluie qui entrent en contact avec les déchets stockés sont traitées comme **des eaux usées industrielles** et envoyées vers des stations d’épuration externes avant d’être rejetées dans les eaux de surface, à l’instar du **lixiviat** de notre décharge de Rumbeke.

Notre lixiviat sous stricte surveillance

Le lixiviat désigne l'eau qui s'infiltre dans la décharge et absorbe différents contaminants comme les matières organiques, les métaux lourds et autres produits chimiques provenant des déchets stockés. Cette eau contaminée doit être traitée dans une station d'épuration spécialisée avant d'être rejetée dans l'environnement pour **éviter toute contamination de l'eau ou du sol**.

Sur notre site de Rumbeke, nous appliquons plusieurs mesures pour limiter la quantité de lixiviat. Entre-temps, la décharge a déjà été recouverte d’une membrane de protection pour éviter que les précipitations ne s’y infiltrent. L'eau est évacuée par gravité vers des bassins de rétention avant de pouvoir être rejetée. Le lixiviat récupéré est transporté par citerne vers des stations d'épuration externes avant d'être rejeté dans les eaux de surface.



De décharge à joyau de la nature

40 hectares de zone naturelle

Notre décharge est située dans une zone d'extraction d'argile yprésienne. L'argile est une matière première importante pour la production de briques et de tuiles. Après comblement de l'extraction, la zone sera progressivement transformée en **une réserve naturelle de 40 hectares** en collaboration avec Natuurpunt, la Ville de Roulers, la Députation de la Province de Flandre-Occidentale et le Service Environnement. Cette zone jouxte le Bergmolenbos à Rumbeke et fait partie du plan d'expansion de la ville destiné à créer un axe vert à partir du Sterrebos. Des sentiers pédestres, cyclables et équestres seront aménagés, ce qui constituera un véritable atout tant pour les riverains que pour la nature environnante. Des biotopes seront créés avec des pentes et des pièces d'eau en vue d'accueillir des espèces d'animaux et d'oiseaux rares. Grâce à ce projet, nous restaurons également les marécages et les prairies humides pour donner toute sa chance à la nature humide. Le stockage de l'eau et les bassins tampons empêcheront en outre les inondations en cas de fortes précipitations.

« En travaillant chez Vanheede, je prends conscience de l'importance de ne pas se focaliser uniquement sur les déchets et la décharge, mais d'aussi laisser quelque chose de beau pour le quartier. » Jorik Muylle - Business Unit Manager Landfilling









Partie 3

Social



People

Nous attachons une
grande importance
à nos collaborateurs !

Vanheede People en chiffres

	2022	2021	2020	2019
Croissance (%)	2,33	5,80	5,19	7,4
Collaborateurs	877	857	810	770



NOUS SOMMES UNE
ENTREPRISE FAMILIALE

Le bien-être, la santé et la sécurité constituent des priorités absolues. Nous reconnaissons les talents et nous leur donnons toute latitude pour qu'ils s'épanouissent en pleine confiance.

Comment nous contribuons
aux ODD de l'ONU



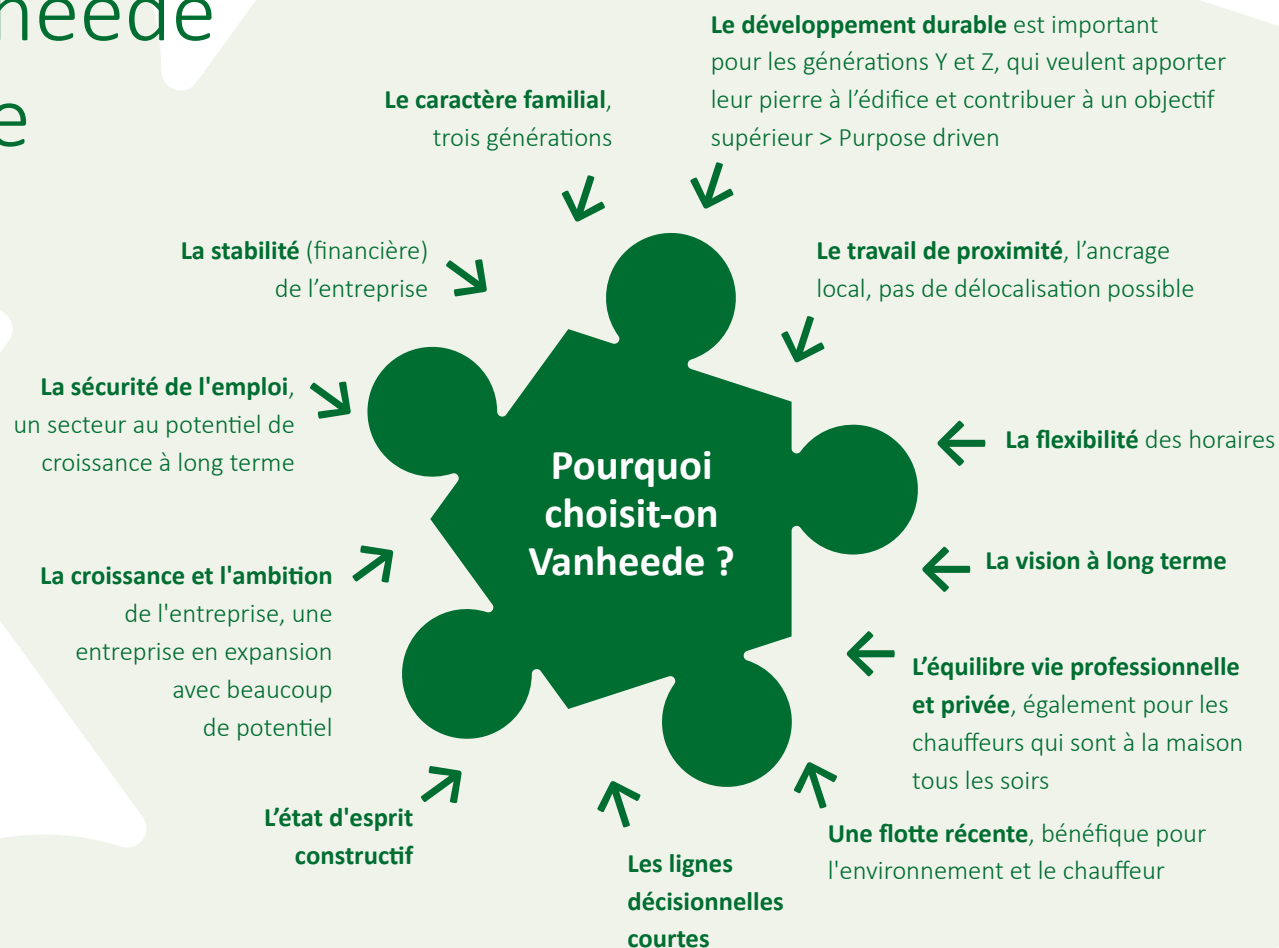
La boussole Vanheede est notre fil conducteur pour un environnement de travail stimulant, dans lequel le bien-être de nos employés est central. En offrant un travail judicieux avec des perspectives d'avenir, en s'engageant dans la formation et le développement et en garantissant des conditions de travail sûres et saines, nos employés restent impliqués et motivés.

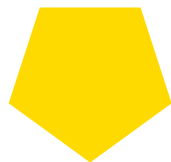
- Travailler chez Vanheede, c'est trouver sa place :
- Parmi près de 900 collègues
 - Répartis sur 15 sites
 - Au sein d'un environnement francophone ou néerlandophone
 - Dans un large portefeuille d'activités



Les nouveaux collaborateurs choisissent Vanheede en connaissance de cause

Les temps sont difficiles sur le marché du travail, nul ne l'ignore. Or, Vanheede Environment Group réussit à attirer et à conserver les bonnes personnes. Le caractère familial de l'entreprise joue un rôle certain, mais son objectif supérieur, sa vision et sa mission semblent importer davantage. Les gens souhaitent contribuer à un monde plus durable en accomplissant un travail porteur de sens. En tant qu'entreprise verte, Vanheede Environment Group répond à ce besoin.





Mise à jour de la politique RH conformément au nouveau deal pour l'emploi

Ces dernières années, la façon de travailler a évolué. Ceci a nécessité une mise à jour du droit du travail pour tenir compte de ces nouvelles méthodes tout en offrant plus de flexibilité aux employeurs et aux employés et en garantissant ainsi un équilibre entre vie professionnelle et privée.

Le deal pour l'emploi, publié le 3 octobre 2022, comprend de nombreuses mesures qui contribueront à définir la future politique RH de Vanheede :

1. Flexibilité pour les employés

Les collaborateurs Vanheede peuvent déjà travailler selon des horaires différents, adopter des horaires flexibles, travailler à temps partiel dans de nombreux régimes (parentalité, palliatif, crédit-temps, etc.), travailler à domicile, etc.

Les nouvelles possibilités (régime hebdomadaire, semaine de quatre jours) seront également examinées dans le cadre des possibilités d'organisation du travail.

2. Droit à la déconnexion

Un groupe de travail (plusieurs représentants du personnel et RH) s'est penché sur le droit à l'indisponibilité en dehors des heures de travail. Un accord a été conclu et figurera dans le règlement du travail.

3. Apprentissage tout au long de la vie

En recrutant une coordinatrice de formation en 2021, nous anticipions déjà la nécessité d'un bon suivi et d'une bonne gestion des formations. Le Deal pour l'emploi prévoit un certain nombre d'obligations en la matière :

- Obligation de définir un plan de formation
- Droit individuel à la formation de l'employé de 5 jours de formation/an en 2024

En 2023, une deuxième coordinatrice de formation est venue étoffer la cellule et nous mettrons en place une suite logicielle d'aide à la formation.



Le candidat idéal

Vanheede Environment Group recherche activement et en connaissance de cause la bonne personne pour chaque poste. Quelqu'un en adéquation avec notre image. Chez Vanheede, nous tenons compte du talent et du potentiel du candidat. Cette approche ciblée a fait ses preuves à de nombreuses reprises et garantit un engagement à long terme. Un plan de démarrage personnalisé assure une bonne intégration. Il est très apprécié des nouveaux collaborateurs. « *J'ai rarement vu ça* » est une remarque qui revient souvent parmi nos nouvelles recrues. Cela crée un lien avec l'entreprise, cela leur donne un aperçu du contexte plus large dans lequel ils travaillent/auquel ils contribuent. Le coaching sur site permet une formation continue du collaborateur dans son travail au sein de Vanheede Environment Group.

Les formations se succèdent au cours d'une carrière chez Vanheede Environment Group. L'esprit d'entreprise est très apprécié. Les collaborateurs sont habilités à chercher la valeur ajoutée qu'ils peuvent apporter à l'entreprise en interne ou en externe. En pratique, l'ensemble du processus est modélisé dans le parcours de l'employé et sera affiné au cours des années à venir en concertation avec toutes les équipes impliquées.





Diversité et inclusion

Chez Vanheede, nous sommes convaincus que la diversité est une force et que l'inclusion est essentielle pour la réussite de notre entreprise. Notre engagement à cet égard se concrétise par **une politique de diversité et d'inclusion** engageant l'employé et l'employeur.

Femmes parmi les ouvriers

7,39%

Femmes parmi les chauffeurs

2,27%

Femmes parmi les employés

50,36%

Nous aimerions que davantage de femmes travaillent parmi notre population de chauffeurs et d'ouvriers, mais le secteur des transports a toujours été majoritairement masculin. Le nombre de femmes chez Vanheede a augmenté de manière encourageante au cours de ces dernières années : + 22% d'équivalents temps plein (ETP) féminins depuis 2020. Bien que cette évolution soit encore timide, elle est le fruit des mesures prises pour attirer des talents féminins.

Parmi ces mesures, Vanheede a adopté un processus de sélection non genré pour ses recrutements, mettant ainsi l'accent sur les compétences et l'expérience des candidats plutôt que sur leur sexe ou tout autre facteur de discrimination. De plus, depuis 2021, Caroline Vanheede est l'une des ambassadrices de l'égalité des sexes dans le secteur belge du traitement et du recyclage des déchets, traditionnellement dominé par les hommes, en tant que Présidente du projet « Women in Recycling », instauré par Denuo.

Professionnalisation de la politique de formation

Pour conserver notre avance sur le marché du travail et soutenir notre croissance et notre professionnalisation, il est crucial de continuer à investir dans la formation de nos collaborateurs. C'est pourquoi en 2021 nous avons recruté une coordinatrice de formation dont le rôle est de concevoir, mettre en œuvre et optimiser une stratégie de formation pour l'ensemble du groupe Vanheede. L'une de ses principales missions est de veiller à la croissance de Vanheede en tant qu'organisation et à l'évolution de nos collaborateurs. Ce qui couvre l'amélioration des compétences en matière de sécurité et des connaissances et aptitudes numériques de chaque collaborateur pour garantir une coopération optimale entre l'homme et la machine.

« Chez Vanheede, nous sommes conscients que nos collaborateurs sont notre atout le plus précieux. Nous tenons donc à leur offrir les meilleures opportunités de croissance et de développement de leurs compétences. » – Lien Ghesquière, Training Coordinator



Un certain nombre d'étapes fondamentales ont déjà été franchies pour concrétiser cette vision : d'une part, nous avons progressivement instauré **un système de gestion de l'apprentissage** (EpowerHR) pour un suivi et une gestion appropriés des formations. D'autre part, nous utilisons désormais un plan d'action annuel pour définir et hiérarchiser les besoins individuels et ceux du groupe.

De plus, une deuxième coordinatrice de formation est venue renforcer notre équipe. C'est nécessaire pour atteindre les objectifs de notre politique de formation durable. En plus de stimuler la croissance et la professionnalisation de notre organisation et de nos collaborateurs, le but est également de garantir un taux de rétention plus élevé, ainsi que le respect du deal pour l'emploi. Nous sommes convaincus que cette approche proactive nous prépare aux défis de demain et renforce notre position de leader sur le marché.

La sécurité, un travail de longue haleine

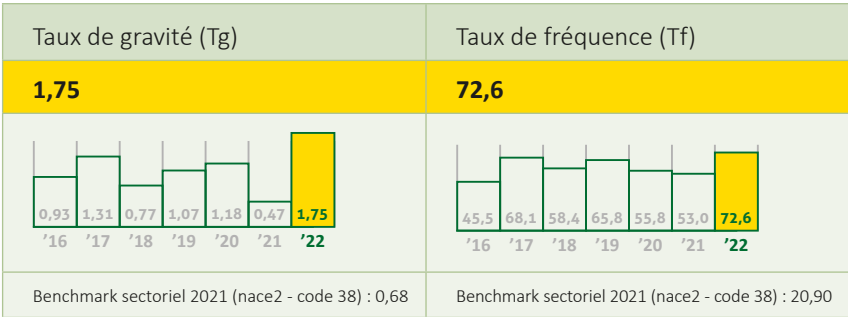
Vanheede veut faire tout ce qui est en son pouvoir pour prévenir les situations dangereuses sur le lieu de travail et poursuit également la sensibilisation. La sécurité requiert la coopération et la vigilance de chaque collaborateur, c'est la seule façon d'atteindre notre « mission zéro accident ».

En 2022, nous avons enregistré pas moins de 87 accidents du travail. C'est toujours 87 de trop !

Pour nous faire une idée de nos résultats en matière de sécurité, nous utilisons deux mesures importantes : le taux de gravité et le taux de fréquence.

Le taux de gravité mesure les dommages humains causés par les accidents du travail. Le taux de gravité est le rapport du nombre de jours calendrier effectivement perdus en raison des accidents du travail sur le nombre total d'heures travaillées, multiplié par 1000.

Le taux de fréquence mesure le nombre d'accidents du travail avec arrêt, exprimé par le rapport du nombre total d'accidents du travail sur le lieu de travail avec au moins 1 jour d'arrêt, hors jour de l'accident, sur le nombre total d'heures travaillées, multiplié par 1 million.



Afin de réduire le nombre d'accidents du travail, nous établissons **un plan d'action** annuel et abordons plusieurs questions importantes en matière de sécurité. En dépit de la volonté de certains de faire de leur mieux, nous remarquons que le plan d'action annuel de sécurité ne donne pas les résultats escomptés.

Les graphiques ci-contre montrent que les chiffres des accidents du travail continuent malheureusement d'augmenter malgré nos efforts actuels. Nous avons donc décidé qu'il était grand temps de changer d'approche. Dans les mois à venir, nous souhaitons travailler ensemble sur un plan pluriannuel qui devrait être bien plus efficace que les actions du plan d'action de sécurité annuel des dernières années.

Quelles sont les premières étapes de ce plan ?

Puisque la sécurité devrait être au centre des préoccupations de chacun, nous avons déjà commencé à sensibiliser notre direction. Le 30/11/22, nous avons organisé, en collaboration avec notre partenaire StepStones for Safety, une session Vanheede Learns à Rumbeke consacrée à l'instauration d'une culture de la sécurité au sein de Vanheede. StepStones for Safety a également fourni quelques outils pour atteindre ensemble l'objectif « zéro accident ».

Fin 2022, il a été décidé, avec le groupe de pilotage sécurité, de mener une enquête auprès de tous les Business Units Managers et les cadres supérieurs. Sur la base d'un certain nombre de questions, nous avons voulu savoir ce qu'il faudrait faire pour accroître le niveau de sécurité au sein de l'organisation.

Le chemin vers l'objectif « zéro accident par an » est encore long, mais nous y travaillons ensemble.





Comité pour un lieu de travail agréable

Avec le soutien de la direction, le Comité pour un lieu de travail agréable concrétise des idées pour une expérience structurée de la culture Vanheede.

Nous nous attelons, entre autres, à renforcer le sentiment de groupe, à rendre l'environnement de travail plus agréable, à multiplier les moments privilégiés au sein de la carrière ou du secteur, à exprimer l'appréciation et à améliorer le bien-être et la santé. Quelques exemples : grimper ensemble le Mont Ventoux à vélo, recevoir des entrées à prix réduit pour des festivals et des activités sportives, partager une collation pendant la « Semaine de l'équipe déchets », collecter ensemble des déchets sauvages et terminer par une activité de team building, ou encourager les trajets domicile-travail à vélo avec « Bike to Work ».

Le « Comité pour un lieu de travail agréable » veille à ajouter une touche de fraîcheur et à donner du sens à l'ensemble.

**Le Comité pour un lieu
de travail agréable**





Social et circulaire, c’est ainsi que nous voyons les choses !

Vanheede s'engage dans l'économie sociale en intégrant les compétences de personnes éloignées du marché du travail par le biais des organisations Westlandia (Ypres), Manus (Anvers), Bewel (Genk), Mariasteen (Hooglede) et Intrenser (France). Cette collaboration nous permet de bénéficier de compétences et d'expériences uniques, renforce notre capacité à proposer des solutions originales, tout en contribuant au développement professionnel et personnel de ces travailleurs en les intégrant dans un environnement de travail inclusif et respectueux.

« Tout le monde mérite des opportunités. Et il suffit d'en offrir pour que les gens les saisissent aussitôt. La coopération profite alors aussi bien à l'entreprise qu'aux acteurs de l'économie sociale. » - Koen Smits, Area Manager Centrum-Oost

Westlandia	Manus	Interinser
7,51 ETP	12,3 ETP	14 ETP
Total		33,81 ETP

En 2022, Vanheede a une nouvelle fois **embauché deux personnes de Manus**, dans le cadre de notre plan anversoïsois de recrutement et d'insertion.

Collaboration avec Interinser : l’humain au cœur d’un projet commun

Vanheede Environnement, située à Billy-Berclau, collabore depuis 2017 avec Interinser, une Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion, qui a pour mission d'accompagner des personnes en situation d'exclusion, en utilisant le travail intérimaire pour les aider à retrouver leur place dans le monde du travail.

Interinser met à disposition de Vanheede des profils variés, allant de l'opérateur de tri au conducteur de poids lourds en passant par le ripper, et propose un suivi régulier de ces intérimaires afin de répondre au mieux à nos besoins et de maximiser la rétention de ces travailleurs au sein de notre entreprise.

« Vanheede fait preuve d'ouverture en ne recherchant pas nécessairement des candidats ayant une expérience concrète dans le secteur, ce qui facilite l'intégration de profils différents issus d'horizons divers. » - Julien Merlot, Directeur Interinser



« La force d'Interinser réside dans sa réactivité et sa capacité à s'adapter aux besoins de Vanheede. » - Stéphane Beurain, Area Manager Hauts-de-France

Une relation gagnant-gagnant-gagnant

En travaillant avec des intérimaires d'Interinser, Vanheede a l'opportunité de mettre à l'épreuve leurs compétences et leur motivation, ainsi que de solliciter Interinser pour leur offrir une formation complémentaire, avant de leur proposer un poste permanent.

Grâce à cette collaboration, Interinser remplit son objectif de redonner confiance aux personnes éloignées du marché du travail en leur offrant une expérience professionnelle sur le terrain.

En 2022, pas moins de quatorze équivalents temps plein (ETP) issus d'Interinser ont été employés sur notre site de Billy-Berclau et cinq intérimaires se sont vus proposer un contrat à durée indéterminée.

« Fin 2018, J'ai commencé à travailler comme ripeur en intérim pour la société Vanheede. Travaillant en binôme avec un collègue sur un camion poubelle, je me suis intéressé au métier de chauffeur. En 2021, j'ai eu la chance de bénéficier du financement de mon permis poids lourd par la société d'intérim Interinser, et j'ai suivi la formation d'octobre à décembre de cette même année. Après avoir obtenu mon permis, j'ai continué à travailler en tant qu'intérimaire, mais cette fois-ci en tant que chauffeur poids lourd. Finalement, j'ai été embauché en CDI par la société Vanheede en septembre 2022. Quelle fierté ! »
- Gérard Ducatez, chauffeur



Partenariat

La gestion des déchets lors des Jeux Nationaux de Special Olympics Belgium



En mai dernier, Vanheede a apporté son expertise en matière de collecte, de tri et de traitement des déchets en mettant en place un système de tri sélectif efficace pour les déchets produits lors des Jeux Nationaux organisés par Special Olympics Belgium qui se sont déroulés à Malines. Ces Jeux sont un événement annuel majeur qui rassemble plus de 3 600 athlètes porteurs d'un handicap mental, dans 23 disciplines sportives.

En plus d'offrir des activités sportives aux personnes souffrant d'un handicap mental, ce partenariat permet également de sensibiliser les athlètes et les spectateurs à l'importance de la gestion des déchets. En d'autres termes, il s'agit d'un exemple parfait de l'engagement de notre entreprise en faveur d'un avenir plus durable et plus inclusif.

Notre “Infoblاد” :

la garantie d’une communication transparente avec nos riverains

Notre engagement en faveur d'une communication transparente et ouverte avec nos riverains est sans égal. C'est pourquoi chaque année, nous publions notre magazine "Infoblاد" pour tenir nos voisins de Rumbeke informés des activités en cours sur notre site, des réalisations de l'année écoulée et des éventuels impacts sur leur quotidien, offrant ainsi une vue d'ensemble claire et détaillée.

Nous encourageons également nos riverains à nous faire part de leurs questions et commentaires, car nous considérons leur avis comme précieux pour améliorer notre engagement en faveur de la communauté.

Notre objectif est de maintenir une communication transparente et active avec les riverains pour garantir un environnement sûr, confortable et durable pour tous.







Partie 4

Volet financier



Profit

Nous pensons en
termes gagnant-
gagnant-gagnant !

Vanheede Profit en chiffres

2022	2021	2020	2019
Budget d'investissement par rapport au chiffre d'affaires consolidé (%)			
13,6	11,6	13,68	16,81
Budget R&D par rapport au chiffre d'affaires consolidé (%)			
8,18	7,59	8,34	9,77



NOUS ŒUVRONS EN FAVEUR D'UN AVENIR DURABLE

Chacun de nous fait la différence, pour la partie prenante, pour l'entreprise et pour lui-même. Ce gain est l'oxygène qui nous permet d'investir, d'innover et de nous organiser intelligemment.

Comment nous contribuons aux ODD de l'ONU



Notre vision à long terme vise la continuité de l'entreprise. La rentabilité et une politique financière saine constituent l'oxygène qui nous permet d'entreprendre et de continuer à miser pleinement sur les partenariats durables.





Des investissements pour une capacité accrue de recyclage, de stockage et de tri

Extension de la zone de déballage à Quévry

Un bâtiment de près de 900 m² a été construit à Quévry pour agrandir la zone de déballage. Un pont roulant automatisé permet désormais de charger les déchets dans le processus.

Cette extension permet également :

- de réceptionner l'ensemble des flux (liquides et solides) dans cette zone dédiée aux matières organiques,
- de maîtriser l'environnement de la zone de déchargement des matières,
- de séparer les flux de matières organiques des process de production,
- d'augmenter l'espace d'acceptation et de préparation de la matière,
- d'accepter un plus grand volume de destruction, ce qui permet d'apporter une réponse optimale à chacun de nos clients, avec la possibilité de traiter de plus gros tonnages,
- d'accroître le confort et la qualité du travail des opérateurs dans ce nouvel environnement plus propre et mieux organisé,
- de renforcer la sécurité de l'activité intensive, avec un site mieux adapté à la cohabitation des engins, des chauffeurs, du personnel de production et de maintenance,
- et d'améliorer la durée de vie de nos infrastructures et de nos équipements.

Vanheede veut installer un centre de tri à Engis

Fin 2022, Vanheede Environment Group a introduit une demande de permis pour installer un centre de tri, de regroupement et de prétraitement des déchets sur son terrain à Engis. Déjà établie à Wanze mais sans possibilité d'extension, Vanheede souhaiterait s'implanter dans le parc d'activités de Hermalle-sous-Huy.

La reprise de Soret renforce notre position sur le marché

Fin janvier 2023, Vanheede Environment Group et Soret ont conclu un accord pour la reprise des activités de Soret, située à Nivelles. La reprise s'inscrit dans la stratégie de croissance durable de Vanheede Environment Group, avec une attention particulière aux niches émergentes. Les activités reprises comprennent la location de conteneurs, le centre de tri, la fourniture de gravats et la collecte d'amiante liée.

« L'entreprise familiale correspond parfaitement à la culture de notre entreprise en termes de caractère. Leur emplacement et leurs activités constituent un complément parfait pour notre groupe. »

– Caroline Vanheede, Executive Director
Environmental Services



Expansion des activités du site de Billy-Berclau

Vanheede a investi 50 millions d'euros dans l'agrandissement de son site de Billy-Berclau, dans le but de mettre en place une méthode innovante de collecte et de traitement des déchets. La première phase du projet consiste à agrandir le bâtiment dédié aux déchets dangereux. Le bâtiment des déchets non-dangereux sera également agrandi et accueillera une nouvelle ligne de tri pour optimiser le recyclage. Avec cet investissement, nous espérons passer d'un taux de valorisation actuel des déchets de 96%, à 99% pour l'ensemble du site.



Smart Special Waste Logistic Center : une avancée majeure dans le traitement des déchets dangereux et spéciaux

Ce projet ambitieux prévoit la construction du premier centre intelligent de logistique et de traitement des déchets dangereux et spéciaux, dans le port de Roulers. L'entrepôt, entièrement automatisé, sera équipé de technologies de pointe pour le traitement des déchets, et sera connecté à une "boucle" automatique pour acheminer les produits vers et depuis l'entrepôt. Tout cela sera géré par un système avancé d'automatisation et de numérisation.

Ce projet, qui représente un investissement total d'environ 54 millions d'euros entre 2020 et 2027, garantira un traitement efficace des déchets, tout en minimisant les risques pour les employés et l'environnement.



Une nouvelle usine pilote pour le traitement des déchets plastiques

Cet automne, nous ouvrirons une toute nouvelle usine dans notre site de Dottignies. Cette usine de « recyclage mécanique avancé » - entièrement conçue par notre équipe d'ingénieurs - transformera les déchets plastiques en matières premières de haute qualité pouvant être réutilisées dans la production de produits en plastique. Pour ce faire, nous misons sur des techniques de purification avancées et des processus de traitement de l'eau qui vont au-delà des méthodes traditionnelles. Cette installation nous permettra de donner une nouvelle vie à 20 000 tonnes de déchets de polypropylène et de polyéthylène chaque année.

L'ensemble du processus de recyclage aura un impact positif sur l'environnement. En utilisant les plastiques de manière circulaire, nous évitons l'incinération des déchets plastiques et l'utilisation de nouvelles sources fossiles, telles que le pétrole, pour la production de plastiques. Nous franchissons ainsi une étape importante dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre.





Nouvelle éolienne à Quévy

Notre Business Unit Renewable Energies a récemment accueilli une seconde éolienne à proximité de notre site de Quévy. Cette nouvelle éolienne est située sur un parc éolien flambant neuf, composé de huit éoliennes et opérationnel depuis juin dernier.

Avec un rotor de 131 mètres de diamètre fixé à 84 mètres de hauteur, cette éolienne d'une puissance de 3,6 mégawatts peut à elle seule fournir l'électricité domestique nécessaire à environ 1 800 ménages par an. L'objectif est d'augmenter notre capacité de production afin de maintenir l'indépendance énergétique du groupe Vanheede et de répondre à nos besoins énergétiques croissants en raison l'expansion de nos activités et de notre flotte de véhicules électriques.



Résultats financiers

Bilan

Le **bilan consolidé** pour l'année 2022 a été clôturé avec un bilan total de 167 883 k€. Le grand programme d'investissement 2022-2024 et l'incorporation de l'entreprise Vanheede Windpower SRL à la consolidation pour l'année 2022 affectent de manière significative plusieurs postes du bilan.

Du côté des actifs, nous enregistrons une augmentation de la valeur comptable des immobilisations corporelles. Les investissements pour l'exercice s'élèvent à 26 263 k€, et consistent entre autres à la construction d'une nouvelle éolienne de 3,4 MW (incorporée dans les immobilisations en cours de construction), la construction d'une ligne de recyclage de plastiques, l'agrandissement d'un hangar de notre ligne de déconditionnement des produits et la prise en bail emphytéotique d'un terrain industriel. Ils sont complétés par les investissements annuels en conteneurs, matériel roulant et outils. En ce qui concerne les règles d'évaluation, il n'y a pas de changement par rapport à l'année dernière.

Les **créances** à maximum un an ont considérablement augmenté par rapport à l'année 2021. Les créances commerciales en souffrance augmentent (proportionnellement à l'augmentation du chiffre d'affaires), les recettes à percevoir ont fortement augmenté (principalement les certificats verts octroyés, mais pas encore facturés), il y a une augmentation de la TVA et des taxes récupérables, ainsi qu'un montant de leasing à récupérer.

Les **liquidités disponibles** s'élèvent à 17 973 k€. Ce montant est affecté par une somme empruntée pour la construction de la nouvelle éolienne. Cela affecte également le ratio de liquidité (actuellement de 1,27). La liquidité s'avère suffisante pour faire face à toutes les obligations à court terme.

Le résultat positif de l'exercice (voir sous la rubrique "compte des résultats p.96") entraîne une augmentation des fonds propres. Les provisions pour risques et charges comprennent principalement la provision constituée pour la phase de suivi de notre centre d'enfouissement technique.

Les **dettes** financières à long terme et à court terme ont augmenté par rapport à l'année dernière. Pour les dettes financières à long terme, nous constatons que d'une part le prêt subordonné "DACAR" (Dacar : holding familial de la famille Vanheede) a diminué, mais que d'autre part, les prêts accordés par la banque ont largement augmenté (en raison du lancement du programme d'investissement 2022-2024). Les dettes financières à court terme ont également augmenté. Il y a une augmentation des dettes commerciales, due entre autres à des factures d'investissements reçues.

La **solvabilité** de Vanheede Environment Group a légèrement diminué, mais reste très saine : 46,10% ; tenons compte de l'ajout aux fonds propres du prêt subordonné à long terme "DACAR".

Bilan consolidé (en KEUR) 2022

ACTIFS	2022	2021
Actifs immobilisés immatériels	2.787	3.602
Actifs immobilisés matériels	89.563	83.365
Actifs immobilisés financiers	3.884	3.863
ACTIFS IMMOBILISÉS	96.234	90.830
Créances à plus d'un an	175	50
Stocks	5.546	5.385
Créances à maximum un an	47.205	38.718
Liquidités	17.973	15.116
Comptes de régularisation	750	529
ACTIFS CIRCULANTS	71.649	59.798
TOTAL DES ACTIFS	167.883	150.628

PASSIFS	2022	2021
Capital	3.353	3.353
Réserves consolidées	50.935	44.724
FONDS PROPRES	54.288	48.077
Provisions destinées à couvrir les risques et charges	5.591	5.336
Impôts différés	0	0
PROVISIONS, IMPÔTS DIFFÉRÉS	5.591	5.336
Dettes à plus d'un an	48.920	44.683
Dettes à maximum un an	56.633	50.504
Comptes de régularisation	2.451	2.028
ENDETTEMENT	108.004	97.215
TOTAL DES PASSIFS	167.883	150.628

Chiffres clés Les comptes annuels 2022 (01/01/2022-31/12/2022) de Vanheede Environment Group SA et de ses filiales, ainsi que les comptes consolidés, peuvent être librement consultés à la Centrale des bilans de la Banque Nationale de Belgique. Dans ce rapport de durabilité, nous vous en donnons un résumé.



Compte des résultats

Le **chiffre d'affaires non consolidé** pour l'année 2022 a augmenté de 10% par rapport à l'année précédente, passant de 215 686 k€ à 236 029 k€.

Le **chiffre d'affaires consolidé** a augmenté d'environ 9% pour atteindre 199 852 k€. La marge brute a légèrement diminué (en % du chiffre d'affaires) par rapport à l'année dernière, passant d'environ 62% à plus de 61%. En chiffres absolus, la marge brute augmente de plus de 7,8 M€ (= + 6,9% par rapport à l'année 2021).

Les **autres produits d'exploitation** (primes et subventions d'exploitation, réduction du précompte professionnel et produits divers) ont légèrement augmenté et s'élèvent à 1,8 M€.

Les « **services et biens divers** » (code 61) augmentent de plus de 18%. Les charges locatives (principalement pour l'utilisation de biens immobiliers) ont augmenté de manière significative, mais l'augmentation la plus prononcée concerne l'énergie et les carburants (+ 50% par rapport à l'année 2021). Les **coûts salariaux propres** (code 62) augmentent de plus de 11%. Les autres coûts d'exploitation (code 64) restent très stables. En termes de pourcentage, notre EBITDA est en baisse (de 18,55% du chiffre d'affaires en 2021 à 15,05% en 2022). En termes absolus, il y a également une diminution (de 34 M€ à 30 M€).

L'**amortissement** annuel de la survaleur de consolidation est reporté séparément dans la consolidation sous la rubrique "amortissement des écarts de consolidation" et s'élève à 1072 k€.

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles ont augmenté d'environ 5% par rapport à l'année précédente. Les dépréciations restent limitées et concernent principalement la provision constituée pour la phase de suivi du centre d'enfouissement technique.

Les **produits financiers** ont augmenté (les dividendes reçus et la prise en résultat des subsides). Les charges financières ont augmenté en raison de la hausse des taux d'intérêt sur les nouveaux emprunts.

Les **produits et charges exceptionnels** restent limités et concernent principalement des plus et moins-values sur la réalisation des actifs immobilisés.

En termes absolus, l'**EBITDA** consolidé de Vanheede Environment Group s'élève à 30 075 k€ (- 3.980 K€ par rapport à l'exercice précédent). L'EBIT a diminué jusqu'à 10 726 k€ (- 4.814 k€).

Les **taxes** ont largement diminué par rapport à l'année dernière.

Le compte de résultat consolidé est clôturé au 31/12/2022 avec un bénéfice consolidé de 7 151 k€.

Compte consolidé des résultats (en KEUR)

	2022	2021
Chiffre d'affaires	199.852	183.636
Modification du stock / actifs immobilisés produits	124	-124
Autres revenus d'exploitation	1.860	1.616
REVENUS D'EXPLOITATION	201.836	185.128
Achats et sous-traitances	77.614	69.026
Services et marchandises diverses	47.031	39.630
Rémunérations et charges sociales	44.752	40.172
Amortissements	17.993	17.121
Moins-values et provisions	284	341
Autres coûts d'exploitation	2.364	2.241
Amortissements sur différences de consolidation	1.072	1.056
COÛTS D'EXPLOITATION	191.110	169.587

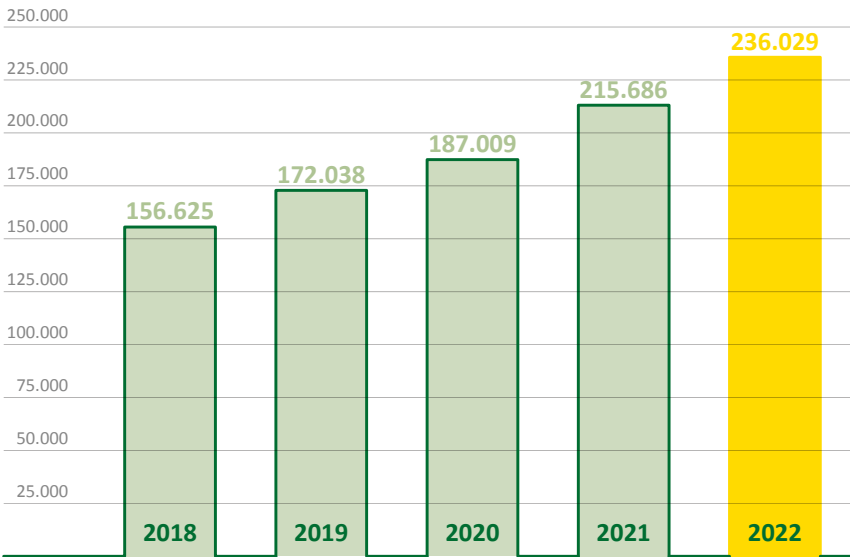
	2022	2021
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	10.726	15.541
Revenus financiers	581	357
Coûts financiers	1.352	1.188
BÉNÉFICE/PERTE DÉCOULANT DE L'EXPLOITATION ORDINAIRE	9.955	14.710
Revenus exceptionnels	119	236
Coûts exceptionnels	168	90
BÉNÉFICE/PERTE DE L'EXERCICE COMPTABLE AVANT IMPÔTS	9.906	14.856
Exclusions	19	21
Impôts	2.774	4.088
BÉNÉFICE/PERTE CONSOLIDÉ	7.151	10.789

Résumé du compte consolidé des résultats (en KEUR)

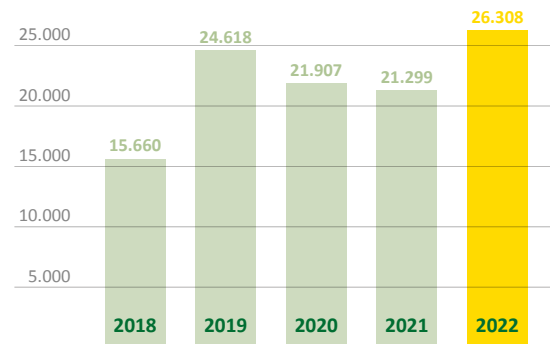
	2022	2021
Chiffre d'affaires	199.852	183.636
EBITDA	30.075	34.059
Résultat net	7.151	10.789
Fonds propres	54.288	48.077
Prêt subordonné 'DACAR'*	23.100	22.400
Fonds propres corrigés	77.388	70.477
Total du bilan	167.884	150.628
Taux de solvabilité	46,10%	46,79%
Taux de liquidités	1,27	1,18

* voir expl. pag. 97 - bilan

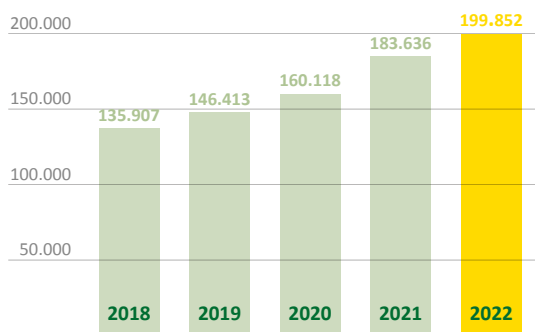
Compte non consolidé des résultats (en KEUR)



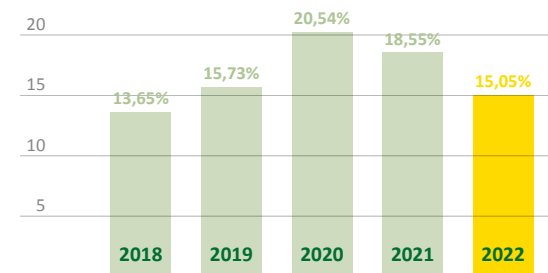
Le chiffre d'affaires non consolidé pour l'année 2022 a connu une augmentation de 10% par rapport à l'année précédente, à savoir de 215.686 K€ à 236.029 K€.



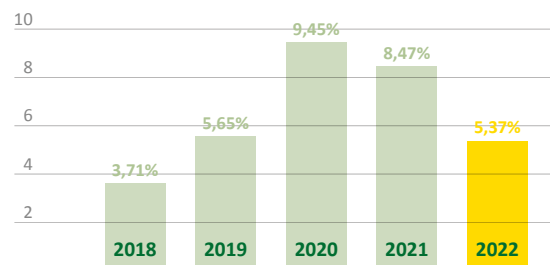
Investissements : évolution des investissements
(en KEUR)



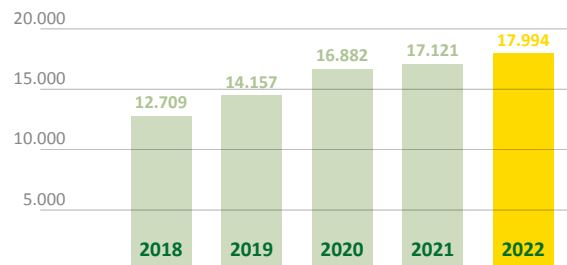
Chiffre d'affaires : évolution du chiffre d'affaires
(en KEUR)



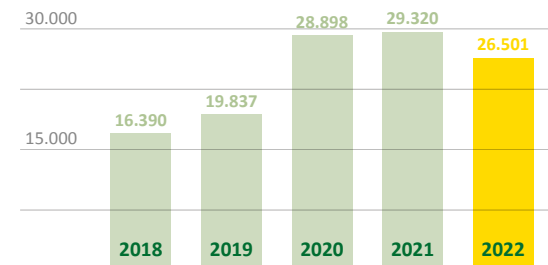
EBITDA : évolution de la valeur EBITDA
(en % du chiffre d'affaires consolidé)



EBIT : évolution de la valeur EBIT
(en % du chiffre d'affaires consolidé)



Amortissements : évolution des amortissements
(en KEUR), hors amortissements sur les fonds
commerciaux de consolidation



Cash-flow opérationnel : évolution du cash-flow
opérationnel (en KEUR)





Partie 5

Gouvernance



Pride

Nous sommes fiers
de nos réalisations !

Vanheede Pride en chiffres

2022	2021	2020	2019
Satisfaction client			
84	86	84	84
Net Promotor Score (NPS)			
34	37	35	31
TrustScore Trustpilot			
4,4/5	4,5/5	4,5/5	-
Customer Effort Score (CES) Plus c'est bas, mieux c'est !			
1,92/5	1,79/5	-	-



NOUS SOMMES TOUS DE FIERs AMBASSADEURS DE NOTRE ENTREPRISE.

*Nous réalisons nos ambitions dans le cadre d'une
collaboration transparente. Nous restons ainsi
fidèles à notre culture.*

Comment nous contribuons aux ODD de l'ONU



Les partenariats loyaux sont basés sur la confiance. Les intérêts partagés et les actions éthiques et intègres nous permettent d'aller ensemble dans la même direction.



Notre engagement pour une expérience client de qualité

Chez Vanheede, nous sommes conscients que la satisfaction de nos clients est essentielle à notre réussite et accordons dès lors une grande importance à notre enquête de satisfaction annuelle. Celle-ci nous permet de tirer de précieux enseignements et d'utiliser les retours de nos clients pour offrir un service toujours plus performant et adapté à leurs attentes. Nous sommes convaincus que cette démarche proactive nous permet de continuer à hisser notre service à un niveau supérieur, tout en renforçant notre positionnement de leader sur le marché.

Nos outils numériques plébiscités pour une meilleure satisfaction globale

Outre la note de **satisfaction générale de 4,2/5**, nous avons constaté que les clients qui utilisent nos outils numériques, tels que le portail client myVanheede et l'application Vanheede Plus, sont plus satisfaits de notre service global que les clients qui ne les utilisent pas (encore).

En effet, nos outils numériques permettent à nos clients de bénéficier d'un accès rapide et facile à l'ensemble de nos services, tout en leur offrant une meilleure visibilité sur leurs activités et une plus grande autonomie dans leur gestion des déchets.

Vanheede maintient la confiance et la fidélité de ses clients

Pour calculer le **Net Promotor Score**, nous avons demandé à nos clients d'indiquer sur une échelle de 0 à 10 dans quelle mesure ils sont susceptibles de recommander Vanheede à leurs amis ou collègues :

- 11% ont donné un score de 0 à 6
- 45% ont donné un score de 7 à 8
- 44% ont donné un score de 9 à 10

Le Net Promotor Score que nous avons obtenu s'élève à **34**, ce qui témoigne de la confiance et de la fidélité de nos clients. Bien que ce score soit en baisse de 3 points par rapport à l'année précédente, il souligne que nos clients nous considèrent toujours comme un partenaire fiable et qu'ils sont prêts à partager leur satisfaction avec leur entourage.

Une expérience client fluide

Grâce au **Customer Effort Score**, nous mesurons la qualité de nos interactions avec les clients. Nous leur avons ainsi demandé d'indiquer le niveau d'effort requis pour que leurs demandes soient traitées. Bien que nos produits et services soient parfois complexes, nous aspirons à devenir l'acteur le plus transparent et le plus facile d'utilisation du secteur, en rendant l'expérience client la plus fluide possible.

Les résultats de l'enquête révèlent que les clients bénéficiant de l'expérience complète de Vanheede, à travers l'utilisation du portail client myVanheede et de l'application Vanheede Plus, indiquent devoir fournir un faible niveau d'effort pour voir leurs demandes traitées (CES : **1,92/5**). Plus le score est bas, plus cela signifie que l'expérience client est fluide.

Une confiance confirmée

Le **TrustScore** de Trustpilot est une mesure concrète de **la satisfaction générale des nouveaux clients**, qui repose sur des témoignages authentiques. Nous sommes fiers d'afficher un score de 4,4/5, qui reflète la confiance que nos clients accordent à nos prestations de service.



Code de conduite – Notre guide pour un travail intègre

Notre Code de conduite décrit les attentes concernant le comportement des collaborateurs envers leurs collègues, leurs responsables et l'ensemble de l'organisation. Les collaborateurs ne savent pas toujours quelle est la bonne chose à faire. Notre Code de conduite peut alors être utile. Il leur permet d'adopter une attitude honnête et éthique. Il les aide à prendre de bonnes décisions au quotidien et à défendre nos valeurs.



Les audits internes en tant qu'outil d'amélioration

En tant qu'organisation, nous attachons une grande importance aux audits internes effectués à intervalles réguliers. Un plan d'audit interne est chaque fois défini à cet effet pour une durée de trois ans. Les audits internes sont réalisés par une équipe d'auditeurs internes, formés à cet effet.

Les audits internes servent tout d'abord à vérifier le bon fonctionnement de l'organisation et des processus. Mais peut-être plus important encore, les audits internes aident souvent à identifier les faiblesses, telles que les méthodes inefficaces ou les lacunes, débouchant sur des propositions

d'amélioration et d'optimisation des processus. **Les audits internes sont donc, dans l'ensemble, un outil important pour notre organisation pour mesurer les performances, gérer les risques et stimuler l'amélioration continue.**

Les audits internes contribuent ainsi également à accroître la sensibilisation à la qualité et à l'environnement et à la nécessité d'une amélioration continue au sein de l'organisation. La réalisation d'audits internes contribue également à une culture d'amélioration et d'innovation.

Le Management Review comme outil d'évaluation

À intervalles réguliers et au moins une fois par an, nous évaluons notre organisation dans son ensemble au travers du Management Review. L'organisation est ensuite évaluée par la direction, en collaboration avec les propriétaires de processus.

Au cours de ce Management Review, les performances du groupe sont évaluées. La direction revient sur la période écoulée. Les actions résultant des évaluations précédentes sont discutées et leur efficacité, examinée. Nous tenons également compte du contexte dans lequel nous exerçons

nos activités et des changements significatifs, pertinents pour la stratégie et le fonctionnement de l'organisation. Les performances générales de l'organisation sont évaluées et nous nous penchons notamment sur la réalisation des objectifs. Nous tenons compte de l'évaluation des processus de l'entreprise. Sur la base de cette évaluation approfondie, des décisions sont prises concernant les améliorations éventuelles, les ressources nécessaires et la nécessité d'adapter la stratégie, la structure organisationnelle et le fonctionnement de l'organisation.



Déclarations

Approche du rapport de durabilité

Périmètre et approche

Ce 18ème rapport de durabilité concerne toutes les activités de Vanheede Environment Group SA (siège social : rue du Ruisseau 25, 1080 Bruxelles) en Belgique, au Luxembourg et en France. Nous annonçons les résultats de l'année de travail 2022 et utilisons les normes GRI, option Core. En tant que groupe familial, Vanheede reconnaît l'importance d'un reporting annuel de ses performances de durabilité. Les éditions précédentes du rapport de durabilité sont disponibles sur www.vanheede.com.

Le CEO David Vanheede est représenté de manière permanente au sein du Conseil d'Administration (Vamastine bv), dans lequel Caroline Vanheede (Vanica bv), Directrice commerciale et Claudette Descamps (Imdaca nv), administratrice, sont également des représentants permanents. Ils sont assistés par le comité consultatif, composé d'un spécialiste externe, M. Karel Gielen, et d'une spécialiste interne, Mme Evelyne Vanheede-Decrans.

Parties prenantes et entreprise : des intérêts qui se rejoignent

Le processus de définition des points clés de notre stratégie pour un avenir durable a suivi plusieurs étapes :

1. Un brainstorming interne autour des questions essentielles :

- Quelle est **la plus-value** de Vanheede ? Comment Vanheede fait-elle la différence, tant pour ses propres activités, ses collaborateurs, la société, l'environnement que pour le client ?
- Pour quelle tendances/défis (sociaux) Vanheede souhaite-t-elle offrir une solution ?

Cette session nous a apporté **une longue liste de sujets pertinents**, qui a été évaluée en fonction du passeport sectoriel RSE des entreprises environnementales, établi par notre fédération professionnelle Denuo et de quelques rapports de durabilité de collègues en Belgique et à l'étranger.

2. Quels défis sont aussi des aspects « matériels » ?

Ce sont les aspects qui s'avèrent importants pour la stratégie à long terme de Vanheede, mais qui répondent en même temps aux attentes (raisonnables) de nos parties prenantes.

Pour comprendre qui sont nos parties prenantes, quels intérêts elles représentent, quel impact elles exercent sur nos activités et dans quelle mesure elles soutiennent nos objectifs organisationnels, nous avons déterminé leur pertinence (stakeholder mapping) en tenant compte des critères suivants :

- Quel impact/influence exerce la partie prenante sur Vanheede ?
- Quel est l'intérêt de la partie prenante pour Vanheede ?

En premier lieu, nous avons cherché les réponses concernant les intérêts des parties prenantes principalement auprès d'un certain nombre de parties prenantes internes : plusieurs collaborateurs et cadres ont partagé leurs visions et défis pour le futur.

3. L'élargissement de notre portée aux parties prenantes externes

En 2015, nous avons étendu cet exercice à un certain nombre de parties prenantes externes. Au sein du groupe de réflexion spécial RSE, nous avons décidé, en plus **du cadre de référence international de la GRI pour le reporting de durabilité**, d'étudier aussi comment nous pourrions contribuer aux **Objectifs de développement durable (ODD)** (en anglais : Sustainable Development Goals ou SDG). Le regard neuf des membres du groupe de réflexion sur l'entrepreneuriat et les opportunités et défis qui nous attendent, représente une vraie plus-value pour nous.



4. Les normes GRI

En 2016-2017, nous avons franchi le pas des directives GRI G4 vers **les normes GRI** en matière de reporting.



5. Des interviews approfondies avec quelques parties prenantes prioritaires

Le 50ème anniversaire de Vanheede (2018) a été l'occasion de mener des **interviews approfondies avec quelques parties prenantes** sur les thèmes de durabilité pertinents pour nous. Leurs visions ont été regroupées dans le rapport de durabilité 2017-2018, section « About tomorrow ». La politique de durabilité de Vanheede a en outre été soumise à une analyse approfondie en collaboration avec les étudiants en Master of Business Administration et Sciences Commerciales de la KULeuven, campus de Bruxelles dans le cadre de la matière Corporate Social Responsibility (*professeur Anouk Van de Meulebroecke*).

6. La grande enquête Vanheede auprès des parties prenantes

Dans une société en pleine mutation, les intérêts et les attentes de nos parties prenantes peuvent changer. Afin de mieux comprendre la dynamique de marché actuelle et de pouvoir en tenir compte dans notre stratégie de durabilité, nous avons mis en place un vaste dialogue avec nos parties prenantes en 2020-2021.

Méthodologie :

1. Établissement d'une liste de 100 questions sociales concernant notre domaine d'activité
2. Dialogue interne pour sélectionner les 25 questions les plus pertinentes du secteur de la collecte et du traitement des déchets et pour évaluer leur importance
3. Dialogue avec les parties prenantes internes et externes pour évaluer la pertinence des 25 sujets les plus importants
4. Comparaison des intérêts internes et des intérêts de nos parties prenantes afin d'établir une matrice de matérialité.





7. Vanheede et la directive « Corporate Sustainability Reporting Directive » (CSRD)

Le 21 avril 2021, la Commission européenne a adopté une proposition de directive sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (CSRD). Ce nouveau règlement, qui sera progressivement mis en œuvre à partir de 2024, étend considérablement l'obligation de rendre compte de la durabilité afin d'accroître la transparence des progrès des entreprises dans ce domaine. L'objectif général est de tirer parti de notre potentiel et de positionner l'Europe en tant que pionnière dans la transition vers un système économique et financier entièrement durable et inclusif, conformément au Pacte vert pour l'Europe et aux Objectifs de développement durable des Nations Unies.

Chez Vanheede, nous avons choisi de commencer dès maintenant notre transition, dans le cadre de notre engagement fondamental pour plus de transparence et de durabilité. La transparence et la clarté totale d'ici 2026, associées à la vérification obligatoire des informations de durabilité rapportées, amélioreront la fiabilité des données. Cela renforcera les initiatives de durabilité en exigeant des actions tangibles.

8. Risques et opportunités

Grâce au cadre de reporting GRI, nous évaluons depuis de nombreuses années nos priorités en termes d'impact sur les personnes et l'environnement, du point de vue des parties prenantes et de l'organisation (impact de la matérialité). L'impact de la matérialité a été complété par les résultats de la matrice des risques. Cela nous permet de prendre en compte les principaux risques et opportunités, évitant ou minimisant les conséquences néfastes des risques, tout en renforçant notre capacité à saisir les opportunités (matérialité financière).

9. Double matérialité et implication des parties prenantes

Nous croyons fermement en la valeur de l'approche de la double matérialité. Dans ce rapport, nous présentons une évaluation de la matérialité plus restreinte. Nous considérons cela comme un trajet continu et nous entamerons des discussions avec les parties prenantes en 2023-2024, afin d'affiner notre évaluation de la matérialité. Cela servira de base à un rapport plus complet, qui sera rédigé en 2026. Ce rapport sera conforme aux normes et exigences ESRS qui seront approuvées et publiées dans le courant de l'année.

Points de mesure



		2021	2022	unité.
PASSION				
Innovation processus et produits	# ETP R&D	41	40	nomb.
	% budget R&D par rapport au chiffre d'affaires consolidé	7,59	8,18	%
	Employés directement impliqués dans les projets d'innovation	172	181	nomb..
PLANET				
Valorisation maximale des matières	Tonnage déchets transformés	1.156.761*	1.121.719	tonnes
	Tonnage nouvelles matières premières	579.718	587.067	tonnes
	% recyclage et valorisation des matériaux collectés (recyclage, tri, biométhanisation, compostage, traitement physicochimique, co-traitement, incinération avec valorisation)	95,94	98,51	%
	% élimination des matériaux collectés (incinération avec élimination, mise en décharge)	4,06	1,49	%
	Nombre de flux de déchets par adresse de collecte (VALIPAC)	1,86	1,7	nomb.
Énergie durable	# kWh de production d'énergie verte	45.929.497	73.631.255	kWh
	# de ménages ainsi approvisionnés en énergie	13.123	21.038	nomb.
	Origine de la production d'énergie	Biomasse (biogaz, électricité, chaleur)		kWh
		Gaz de décharge		kWh
		Énergie éolienne		kWh
		Énergie solaire		kWh
	# kWh de consommation d'électricité	20.732.877	23.624.824	kWh
	# de certificats verts	69.084	45.141	nomb.
	# litres de consommation de diesel/tonne de déchets	4,82	5,61	lit.
	# kWh d'énergie consommée/tonne de matières plastiques triées	62	86	kWh
	# kWh d'énergie consommée/tonne de combustible alternatif produit	52	40	kWh
	# kWh d'énergie consommée/tonne de matières plastiques recyclées	273	357	kWh
	# kWh de consommation d'énergie/tonne de déchets alimentaires traités	41	45	kWh
Limitation des émissions atmosphériques	Norme moyenne d'émissions du parc automobile (Benchmark sectoriel 4,89)	5,65	5,66	

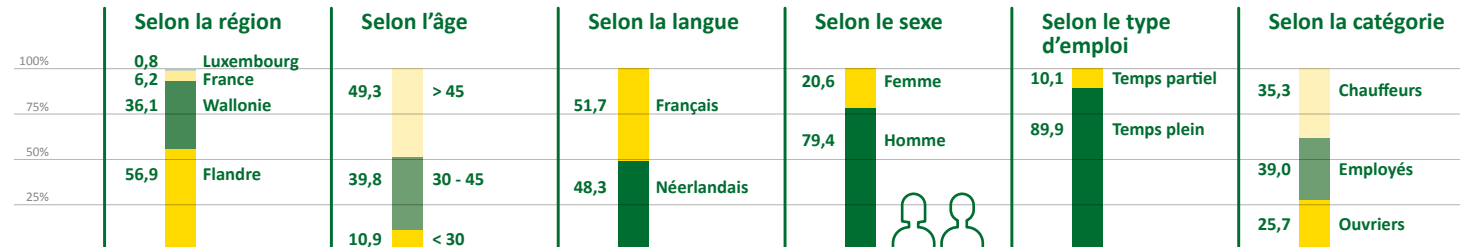
* Recalcul selon une nouvelle méthode



		2021	2022	unité.
Empreinte carbone	Émissions de l'entreprise (anthropogènes)	56.494	60.660	tCO ₂ e
	Émissions de l'entreprise (biogéniques)	11.638	12.841	tCO ₂ b
	Champ d'application 1	17.966	21.313	tCO ₂ e
	Champ d'application 2	2.193	2.064	tCO ₂ e
	Champ d'application 3a (opérations de l'entreprise)	32.422	33.689	tCO ₂ e
	Champ d'application 3b (investissements en actifs fixes)	3.913	3.594	tCO ₂ e
	Émissions totales (Champ d'application 1+2+3a+3b) par ETP	70	69	tCO ₂ e/ETP
	Émissions totales (Champ d'application 1+2+3a+3b) par tonnes de déchets collectés, triés et traités	49	54	kgCO ₂ e/t
Fermeture des circuits d'eau	Émissions totales (Champ d'application 1+2+3a+3b) par mEUR de chiffre d'affaires	307	305	tCO ₂ e/mEUR
	% eau courante	72,31	74,13	%
	% eau de pluie	27,54	25,87	%
Amélioration de la qualité des sols	# m ³ d'eau épurée (recyclage)	45.414	45.000	m ³
	% surface asphaltée	58,27	58,27	%
	# d'études du sol	1	2	nomb.

PEOPLE

Employeur attractif	% de croissance des effectifs	5,80	2,33	%
	# collaborateurs permanents	747	789	nomb.
	# collaborateurs	857	877	nomb.



Zéro accidents	Taux de gravité	0,47	1,75	Tg
	Taux de fréquence	53	72,6	Tf



	2021	2022	unité.
--	------	------	--------

PROFIT

Croissance durable

EBITDA	34.059	30.075	keur
Résultat net	10.789	7.151	keur
Total du bilan	150.628	167.883	keur
Fonds propres corrigés	70.477	77.388	keur
Taux de solvabilité	46.79	46,10	%
Taux de liquidités	1,18	1,27	
Chiffre d'affaires non consolidé	215.686	236.029	keur
Chiffre d'affaires consolidé	183.636	199.852	keur



PRIDE

Fidélisation des clients

% de satisfaction des clients	86	84	%
Score NPS	37	34	
Score Trustpilot	4,5/5	4,4/5	
Customer Effort Score	1,79/5	1,92/5	



Informations générales

Les normes européennes de reporting de durabilité (ESRS) obligent à une communication transparente sur les aspects suivants :

Thème	Explication et métriques	Référence
BP-1 - Base générale pour l'élaboration de la déclaration de durabilité	Approche du rapport de durabilité	ESRS 2 BP-1 GRI 2-1, 2-2, 2-3
BP-2 - Explications concernant des circonstances spécifiques	Pas d'application	ESRS 2 BP-2 GRI 2-4
GOV-1 Le rôle des organismes d'administration, de gestion et de contrôle	Un aperçu approfondi de notre structure organisationnelle	ESRS 2 GOV-1 GRI 2-9, 2-12
GOV-2 - Les informations fournies et les questions de durabilité adressées par les organes d'administration, de direction et de surveillance de l'entreprise	En cours de développement	ESRS 2 GOV-2 GRI 2-14
GOV-3 - L'intégration des performances liées au développement durable dans les programmes d'incitation	En cours de développement	ESRS 2 GOV-3 GRI 2-18
GOV-4 - La déclaration sur la diligence raisonnable en matière de développement durable	Nos politiques	ESRS 2 GOV-4
GOV-5 - La gestion des risques et contrôles internes en matière de rapport de développement durable	En cours de développement	ESRS 2 GOV-5
SBM-1 - Position sur le marché, stratégie, modèle(s) d'entreprise et chaîne de valeur	Comment façonnons-nous notre avenir ?	ESRS 2 SBM-1 GRI 2-6
SBM-2 - Intérêts et positions des parties prenantes	Quels grands thèmes sont importants selon nos parties prenantes ?	ESRS 2 SBM-2 GRI 2-29
SBM-3 - Impacts, risques et opportunités significatifs et leur interaction avec les stratégies et le(s) modèle(s) d'entreprise	Dans quel contexte notre groupe entreprend-il ?	ESRS 2 SBM-3

IRO-1 - Description des processus d'identification et d'évaluation des impacts, risques et opportunités matériels	Approche du rapport de durabilité Les audits internes en tant qu'outil d'amélioration Le Management Review comme outil d'évaluation	ESRS 2 IRO-1 GRI 2-25
IRO-2 - Révélation du contenu de la politique et des actions	Nos objectifs	ESRS 2 IRO-2 GRI 2-23
DP-C - Politique établie pour la gestion des enjeux de durabilité matérielle	Nos politiques	ESRS 2 DP-C GRI 2-24
DC-A - Actions et ressources relatives aux enjeux de durabilité matérielle	Comment façonnons-nous notre avenir ?	ESRS 2 DC-A
DC-M - Critères relatifs aux enjeux de durabilité matérielle	Reconnaissance de nos efforts Voici Vanheede PASSION Environnement PLANET Social PEOPLE Volet financier PROFIT Gouvernance PRIDE	ESRS 2 DC-M
DC-T - Suivi de l'efficacité des politiques et des actions par le biais d'objectifs	Les audits internes en tant qu'outil d'amélioration Le Management Review comme outil d'évaluation	ESRS 2 DC-T

Environnement

Les normes européennes de reporting de durabilité (ESRS) obligent les organisations à communiquer de manière plus approfondie et transparente leurs impacts environnementaux, afin que les parties prenantes puissent mieux comprendre les efforts déployés par une entreprise pour promouvoir la durabilité. La partie "Environnement" de l'ESRS couvre un large éventail de sujets, notamment :

- ESRS E1 – Changement climatique
- ESRS E2 – Pollution
- ESRS E3 – Eau et ressources marines
- ESRS E4 – Biodiversité et écosystèmes
- ESRS E5 – Utilisation des ressources et économie circulaire

Dans ce rapport de durabilité, nous fournissons des informations sur les exigences obligatoires de l'ESRS E1 (changement climatique) et en raison de leur grande pertinence dans notre secteur d'activité, également sur l'ESRS E5 (utilisation des ressources et économie circulaire). Au cours des exercices 2023-2025, nous fournirons des informations plus détaillées sur les autres sujets liés à l'environnement qui ont été identifiés dans notre analyse de double matérialité comme ayant un impact matériel important.

Dans le domaine du changement climatique (ESRS E1), le reporting doit porter sur les points suivants :

Thème	Explication et métriques	Référence
E1-1 - Plan de transition pour l'atténuation des changements climatiques	Que nous réserve le futur ?	ESRS E1-1
ESRS 2 SBM-3 - Impacts, risques et opportunités matériels et leur interaction avec les stratégies et les modèles d'entreprise	Dans quel contexte notre groupe entreprend-il? Carbon-Smart Economy	ESRS 2 SBM 3
ESRS 2 IRO-1 - Description des processus d'identification et d'évaluation des impacts, risques et opportunités matériels liés au climat	Le parcours de modélisation du carbone de Vanheede	ESRS 2 IRO 1
E1-2 - Politiques liées à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique	Que nous réserve le futur ?	ESRS E2-1
E1-3 - Actions et ressources liées aux politiques sur le changement climatique	Les résultats et ce qu'ils peuvent signifier	ESRS E1-3

E1-4 - Objectifs liés à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique	Nous protégeons l'environnement	ESRS E1-4
E1-5 - Consommation et mix énergétique	Voir tableau de bord KPI Énergie durable	ESRS E1-5 GRI 302-1
E1-5 - Intensité énergétique	Voir tableau de bord KPI Énergie durable	ESRS E1-5 GRI 302-3
E1-6 - Émissions brutes de portée 1, 2, 3 et totales de GES	Voir tableau de bord KPI Empreinte carbone	ESRS E1-6 GRI 305-1, 305-2, 305-3
E1-6 - Intensité GES	Voir tableau de bord KPI Empreinte carbone	ESRS E1-6 GRI 305-4
E1-7 - Projets d'élimination et d'atténuation des GES financés par des crédits carbone	En cours de développement	ESRS E1-7
E1-8 - Tarification interne du carbone	En cours de développement	ESRS E1-8
E1-9 – Effets potentiels des risques physiques et de transition et des opportunités potentielles liées au climat	En cours de développement	ESRS E1-9

Au sein du thème de l'utilisation des ressources et de l'économie circulaire (ESRS E5), le reporting doit porter sur les points suivants :

Thème	Explication et métriques	Référence
IRO-1 - B - Description des processus d'identification et d'évaluation des impacts, risques et opportunités de l'utilisation des ressources matérielles	Approche du rapport de durabilité Les audits internes en tant qu'outil d'amélioration Le Management Review comme outil d'évaluation	ESRS 2 IRO 1
E5-1 - Politiques mises en oeuvre pour l'optimisation des ressources et en faveur de l'économie circulaire	La meilleure destination pour vos déchets	ESRS E5-1
E5-2 - Actions et ressources liées à l'utilisation des ressources et économie circulaire	La meilleure destination pour vos déchets	ESRS E5-2
E5-3 - Objectifs pour l'optimisation des ressources et l'économie circulaire	Nous protégeons l'environnement	ESRS E5-3

E5-4 – Ressource inflows	Voir tableau de bord KPI Valorisation maximale du matériau La meilleure destination pour vos déchets	ESRS E5-4 GRI 301-1
E5-5 – Ressource outflows	Voir tableau de bord KPI Valorisation maximale du matériau La meilleure destination pour vos déchets	ESRS E5-5 GRI 306-1, 306-2, 306-3, 306-4, 306-5

En termes d'impact environnemental, notre plus grande influence est liée à notre rôle dans l'économie circulaire et à notre empreinte carbone, bien que nous accordions également une attention à la prévention de la pollution de l'air, de l'eau et du sol, ainsi qu'aux nuisances sonores (ESRS E2 - Pollution) et à notre impact sur la biodiversité (ESRS E4 - Biodiversité et écosystèmes).

Thème	Explication et métriques	Référence
E2-2 - Actions et ressources liées à la pollution	Limitation de la pollution sonore	ESRS E2-2
E2-4 - Pollution de l’eau, de l’air et du sol	Les données relatives aux émissions de CO ₂ du groupe Vanheede peuvent donner une idée de notre impact sur la pollution de l’air. Toutefois, l’évaluation complète de notre impact sur l'air, l'eau, le sol, etc. doit encore être approfondie. Nous avons déjà pris des initiatives pour minimiser notre impact sur l'environnement, telles que l'optimisation de notre consommation d'énergie, la réduction des déchets à la source, l'utilisation de matières premières durables et la formation de nos employés à des pratiques environnementales responsables. Nous sommes déterminés à poursuivre ces efforts pour assurer un avenir durable pour notre planète.	ESRS E2-4
E3-4 - Consommation d’eau	Consommation d’eau maîtrisée Notre lixiviat sous stricte surveillance	ESRS E3-4 GRI 303-4, 303-5
E4-3 - Actions et ressources liées à la biodiversité et aux écosystèmes	De décharge à joyau de la nature	ESRS E4-3

Social

La partie "Social" de l'ESRS couvre un large éventail de sujets, notamment :

- ESRS S1 – Main-d’œuvre interne
- ESRS S2 – Travailleurs de la chaîne de valeur
- ESRS S3 – Communautés affectées
- ESRS S4 – Consommateurs et utilisateurs finaux

Dans ce rapport de durabilité, nous fournissons des informations sur les exigences obligatoires de l'ESRS S1 (main-d’œuvre interne). Au cours des exercices 2023-2025, nous fournirons des informations plus détaillées sur les autres sujets sociaux qui ont été identifiés dans notre analyse de double matérialité comme ayant un impact matériel important.

Au sein du thème main-d’œuvre interne (ESRS S1), le reporting doit porter sur les points suivants :

Thème	Explication et métriques	Référence
S1-1 Politiques relatives à sa force de travail	Le règlement de travail régit les conditions de travail de tous les travailleurs de société, sans distinction d’âge, de sexe ou de nationalité. Il tient compte des dispositions légales, réglementaires ou paritaires en vigueur en Belgique. Il fait partie intégrante des contrats de travail indépendamment de la forme sous laquelle ils sont conclus. Dès l’engagement, l’employeur et le travailleur sont réputés connaître et accepter le présent règlement et s’engagent à en observer toutes les prescriptions. Les cas non prévus dans le présent règlement seront tranchés en vertu des dispositions légales et réglementaires, ou à défaut par le conseil d’entreprise, ou à défaut, en application d’un accord conclu entre l’employeur et les représentants syndicaux ou selon l’usage. Notre culture, guidée par nos valeurs, est un fil conducteur pour tous nos employés, actuels ou potentiels. La boussole Vanheede informe, motive, inspire et accompagne chaque employé tout au long de son « employee journey » chez Vanheede.	ESRS S1-1 Règlement de travail

	De plus, les politiques suivantes régissent les relations et les conditions de travail : • Corporate social responsibility policy • Politique de diversité et d’inclusion • Code de conduite • Politique de prévention du burn-out • Personnes de confiance • Convention collective de travail (cct) • CCT sectorielle • Législation belge • Syndicats internes et externes • Deal pour l’emploi (droit à la déconnexion, procédure lanceur d’alerte) • Directives RGPD	
S1-2 - Processus d'implication des travailleurs et des représentants du personnel	Nos employés sont essentiels au bon fonctionnement quotidien de notre organisation. Nous tenons donc compte de leurs idées, questions et préoccupations. Pour cela, ils peuvent toujours s'adresser de manière informelle à leur supérieur hiérarchique. La direction accorde également une grande attention aux intérêts des employés. Le Conseil d'entreprise, le Comité pour la prévention et la protection au travail et la Délégation syndicale se réunissent régulièrement. Dans ces organes consultatifs, nos employés sont représentés par des délégués qui entrent en dialogue avec les représentants de l'employeur nommés par la direction. Le Conseil d'entreprise (CE) se réunit une fois par mois (sauf pendant les mois de juillet et d'août) et a pour objectif d'informer, de consulter, de dialoguer et de prendre des décisions sur des sujets importants concernant l'organisation et les employés. Il aborde à la fois des thèmes économiques et financiers, ainsi que des thèmes sociaux. Le Conseil d'entreprise veille donc à une bonne collaboration et communication entre la direction et les employés. Le Comité pour la prévention et la protection au travail (CPPT) se réunit une fois par mois (sauf pendant les mois de juillet et d'août) et est responsable de la promotion du bien-être des employés et de la sécurité sur le lieu de travail. Le Comité a un droit de participation et de consultation lors de décisions importantes concernant la sécurité, la santé et le bien-être des employés. Il revient également au Comité d'informer les employés sur des sujets importants liés à la sécurité, à la santé et au bien-être.	ESRS S1-2

	La Délégation syndicale se réunit six fois par an pour discuter et décider (contrairement au CE et au CPPT) des questions ou problèmes locaux et/ou individuels.	
S1-3 - Processus visant à remédier aux effets négatifs et canaux permettant aux propres travailleurs de faire part de leurs préoccupations	Vanheede dispose de personnes de confiance formellement désignées et formées. L'introduction de la nouvelle législation sur les lanceurs d'alerte viendra également compléter ce dispositif (un système propre à l'entreprise sera proposé au Conseil d'entreprise de mai 2023).	ESRS S1-3
S1-4 - Mesures prises concernant les impacts matériels relatifs à la main-d'œuvre interne, les approches permettant d'atténuer les risques matériels et de saisir les opportunités matérielles liées à la préparation du travail interne, et l'efficacité de ces actions	Social PEOPLE	ESRS S1-4
S1-5 Objectifs liés à la gestion des impacts négatifs matériels, à la promotion des impacts positifs et à la gestion des risques et opportunités matériels	Nous prenons soin les uns des autres	ESRS S1-5
S1-6 Caractéristiques des employés de l'entreprise	Voir la liste KPI Employeur attractif	ESRS S1-6 GRI 2-7
S1-7 Caractéristiques des travailleurs non-salariés dans l'effectif propre de l'entreprise	En cours de développement	ESRS S1-7 GRI 2-8
S1-8 Négociations collectives et dialogue social	La concertation syndicale se déroule par le biais du Conseil d'entreprise, du Comité pour la prévention et la protection au travail et de la Délégation syndicale. Lors de l'élaboration d'une CCT d'entreprise, les secrétaires externes régionaux des 3 syndicats nationaux se réunissent.	ESRS S1-8 GRI 2-30
S1-9 - Indicateurs de diversité	Chez Vanheede, nous sommes convaincus que la diversité est une force et que l'inclusion est essentielle pour la réussite de notre entreprise. Notre engagement à cet égard se concrétise par une politique de diversité et d'inclusion engageant l'employé et l'employeur. Voir la liste KPI Employeur attractif	ESRS S1-9 GRI 405-1 Diversité et inclusion

S1-10 Rémunération équitable	Sauf disposition contraire, le salaire des ouvriers est payé à l'heure et les appointements des employés sont déterminés sur la base d'un forfait mensuel. Les salaires doivent être conformes aux salaires minimaux qui sont prévus par les conventions collectives de travail relatives aux conditions salariales et de travail, conclues au sein de la (sous)comité paritaire compétente du secteur dont ressortit l'entreprise pour l'ouvrier concerné ou, à défaut, par les conventions collectives de travail qui ont été conclues dans ce domaine par le Conseil national du Travail. L'employeur est tenu de mettre à la disposition de ses chauffeurs une feuille de prestation journalière. L'employeur et le travailleur sont tenus d'utiliser cette feuille de prestation journalière pour le calcul du salaire, ainsi que pour la détermination des indemnités. Les ouvriers utilisent quant à eux une carte de pointage ou tout autre système d'enregistrement des prestations.	ESRS S1-10 Règlement de travail
S1-13 Indicateurs de formation et de développement des compétences	Depuis l'embauche d'un coordinateur de formation en 2021, une stratégie de formation a été élaborée. Dans le cadre de cette stratégie, plusieurs étapes de base ont déjà été franchies : • Mise en œuvre progressive d'un système de gestion de l'apprentissage (EpowerHR) pour assurer le suivi et la gestion appropriés des formations à partir de 2023-2024. • Plan d'action annuel visant à identifier et prioriser les besoins individuels et collectifs.	ESRS S1-13 GRI 404-1 Professionnalisation de la politique de formation
S1-14 Indicateurs de la santé et de la sécurité	Voir la liste KPI Zéro Accidents Les travailleurs doivent prêter l'attention nécessaire à leur sécurité personnelle et à celle de leurs collègues. Ces derniers devront informer les membres du comité pour la prévention et la protection au travail, ou, à défaut, les membres de la délégation syndicale, ou, à défaut, l'employeur ou ses représentants, de tout danger qu'ils constatent à propos des marchandises, matériaux et matériel dont ils disposent. L'employeur est tenu d'examiner ces plaintes et de prendre les mesures nécessaires. En attendant qu'il soit statué sur ces plaintes, il est défendu au travailleur de se servir des matériaux ou du matériel jugés par lui défectueux ou de rester dans une situation dangereuse. L'employeur ou ses délégués sont tenus : a) d'observer les dispositions du Règlement Général pour la Protection du Travail en ce qui concerne la sécurité, l'hygiène et l'embellissement des lieux de travail, et plus spécialement de n'utiliser que des moyens individuels de protection qui répondent aux normes de sécurité et de les maintenir en bon état ;	ESRS S1-14 GRI 403-1 Règlement de travail La sécurité, un travail de longue haleine

	b) de respecter strictement les recommandations en matière de sécurité et d'hygiène faites par les organismes sectoriels particuliers chargés de la sécurité, de l'hygiène et de l'embellissement des lieux de travail ; c) de faire exécuter les travaux dans les conditions de sécurité et de salubrité nécessaires ; d) d'informer les travailleurs des mesures à prendre en matière de sécurité et d'hygiène, et notamment avant de leur faire exécuter des travaux qui présentent des dangers d'accidents et/ou de maladies professionnelles ; e) de prendre immédiatement les mesures susceptibles d'écarter les dangers imminents..	
--	---	--

Sur le plan social, notre plus grand impact réside dans la manière dont nous traitons nos propres employés. Cependant, par le choix de nos partenariats, nous avons également une influence sur les conditions de travail chez nos fournisseurs (ESRS S2 - Employés dans la chaîne de valeur). La transparence envers nos voisins (ESRS S3 - Communautés affectées) et notre engagement envers la satisfaction des clients (ESRS S4 - Consommateurs et utilisateurs finaux) font également partie de nos valeurs fondamentales.

Thème	Explication et métriques	Référence
S2-4 - Mesures prises concernant les impacts matériels relatifs aux travailleurs de la chaîne de valeur, les approches permettant d'atténuer les risques matériels et de saisir les opportunités matérielles liées aux travailleurs de la chaîne de valeur, et l'efficacité de ces actions	Social et circulaire, c'est ainsi que nous voyons les choses !	ESRS S2-4
S3-2 – Processus de dialogue avec les communautés impactées sur les impacts	Notre "Infoblad" : la garantie d'une communication transparente avec nos riverains	ESRS S3-2
S3-4 - Mesures prises concernant les impacts matériels relatifs aux communautés affectées, des approches pour atténuer les risques matériels et saisir les opportunités matérielles liées aux communautés affectées, et l'efficacité de ces actions	Partenariat avec Special Olympics Belgium pour la gestion des déchets lors des Jeux Nationaux Notre nouvelle ligne de tri MRF favorise la circularité	ESRS S3-4
S4-2 - Processus de dialogue avec les consommateurs et les utilisateurs finaux sur les impacts	Notre engagement pour une expérience client de qualité	ESRS S4-2

Gouvernance

Au sein du thème “conduite des affaires” (ESRS G1), le reporting doit porter sur les points suivants :

Thème	Explication et métriques	Référence
ESRS 2 GOV-1 - Le rôle des organismes d'administration, de gestion et de contrôle	Aperçu approfondi de notre structure organisationnelle	ESRS 2 GOV-1 GRI 2-9, 2-12
ESRS 2 IRO-1 - Description des processus d'identification et d'évaluation des impacts, risques et opportunités matériels	Dans quel contexte notre groupe entreprend-il ? Les audits internes en tant qu'outil d'amélioration Le Management Review comme outil d'évaluation	ESRS 2 IRO-1 GRI 2-25
G1-1 - Culture d'entreprise et politique d'entreprise	Notre culture et nos valeurs Code de conduite – Notre guide pour un travail intègre	ESRS G1-1
G1-2 - Gestion des relations avec les fournisseurs	En tant qu'entreprise durable, Vanheede souhaite assumer sa responsabilité dans la chaîne d'approvisionnement sur la base d'une politique d'achats durables. La concertation et la coopération avec les fournisseurs et les clients débouchent sur une politique d'achat transparente, efficace et favorable qui améliore les processus de toutes les parties prenantes.	ESRS G1-2 Nos politiques



À propos de ce rapport

Le présent rapport de durabilité traite de la société Vanheede Environment Group, dont le siège social est établi à rue du Ruisseau 25, 1080 Bruxelles. Notre but est de publier annuellement une édition mise à jour. La présente édition couvre l'année 2022. Les éditions précédentes du rapport de durabilité peuvent être consultées sur <https://www.vanheede.com/fb/entreprise-durable/>

Depuis 2014, nous suivons les normes de la Global Reporting Initiative (GRI) pour l'élaboration de ce rapport de durabilité. En plus du cadre de référence international de la GRI pour les rapports de durabilité, nous évaluons également comment contribuer aux objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD).

S'appuyant sur cette expertise et soutenu par notre consultant slidingdoors, ce rapport de durabilité 2022-2023 s'est également inspiré de la conception des normes européennes de reporting de durabilité (ESRS) dans le cadre de la directive européenne sur le reporting de durabilité des entreprises (CSRD), qui sera applicable à partir du 1er janvier 2025 pour Vanheede. Nous considérons cela comme le début d'un trajet commun vers un reporting plus complet et plus rigoureux au cours des prochaines années, dans le cadre de notre engagement pour la transparence et la création de valeur pour toutes nos parties prenantes.



Colophon

Édition :
VANHEEDE ENVIRONMENT GROUP nv

Dullaardstraat 11,
8940 Geluwe
www.vanheede.com

Éditeur responsable

Kim Delvoye
p.a. Dullaardstraat 11,
8940 Geluwe

Contact

Kim Delvoye,
Marketing & Communication Manager
Vous pouvez transmettre vos réactions
concernant cette édition par e-mail à
kim.delvoye@vanheede.com

Remerciements particuliers à

Audrey-Laure Verhost,
Marketing & Communication Assistant

Photographie

© Loïc Naessens Photography,
Audrey-Laure Verhost

Expertise et accompagnement RSE

© slidingdoors

Concept et réalisation

© www.magelaan.be

Impression

Zquadra



**Partagez votre
anecdote
(de déchets),
nous l'intégrerons
à notre histoire !**



VANHEEDE.COM
ENVIRONMENT GROUP